



Mais le plus impressionnant est le premier morceau « *Le bal de Jugon* » : on y entend la voix du Penn-Bagad scandant une sorte de HAKA ³⁹, le fameux chant des rugbymen neo-zélandais, pour lancer les cornemuses et les percussions : « *YO-HAT BA'STANG DARAHT TUUUHH* ».

Mais comment épeler correctement et traduire cette formule magique qui remplace le « *war-raok kit* » habituel des bagadoù ?

René Le Reste avance cette explication : « *Effectivement son débit de parole du début est assez difficile à comprendre. Si ma mémoire est bonne je propose cette mise en route :*

1. « *Bed war zonj* » (soyons attentifs, mettons-nous en ordre de marche)
2. « *Prest omp* » (sommes-nous prêts ?)

³⁹ Le haka est un chant et une danse rituelle des insulaires du Pacifique Sud interprétée à l'occasion de cérémonies, de fêtes de bienvenue, ou avant de partir à la guerre, que les Māori ont rendu mondialement célèbre par l'équipe de rugby à XV de Nouvelle-Zélande, qui l'effectue avant ses matches depuis 1905.

3. « *Dioual war raok* » (attention au départ ... musical)

4. « *Kuit* » (en avant, marche)

Quant à l'air, on reconnaîtra la mélodie reprise avec cette chanson « *Monsieur le curé ne veut pas que les garçons embrassent les filles ...* », mais joué par le bagad de Lann-Bihoué cela a une autre allure.

A écouter sur GrandTerrier.net :



Les autres morceaux à écouter également :

FACE A : 2. Marche des Chouans / 04:38 (Bale ar Chouanted) - 3. Sonniou bro Gwened / 02:02 (les airs vannetais) - 4. Les gavottes pourlettes / 01:31 (pays de Guéméné-sur-Scorff) -

FACE B : 5. Paotred Montroulez / 01:58 (les gars de Morlaix) - 6. Ar menezioù glaz / 02:03 (vertes collines) - 7. Bale Meslan / 01:59 (marche de Meslan) - 8. Ar galv / 02:32 (l'appel) - 9. Marche héroïque / 01:23.

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~ Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-vras, e bro c'hlazig, e Breizh-izel

juillet 2015
n. 30

Miz Gouere

« An hini n'eo ket un
otrou en e vro N'en deus
nemet mont d'ur vro all
hag e vo » [Nul n'est prophète en son pays]

Jeunes gens du Grand-Ergué

Ar re yaouank an Erge-Vras

Honneur à la jeunesse ce trimestre : pour commencer cette belle lithographie de 1844 représentant trois jeunes gens de « *Fouesnant et le Grand-Ergué (finistère)* ».

Ils sont trois, l'un(e) est de Fouesnant, les deux autres sont gabéricois(es). Avez-vous deviné qui est qui ? Pour vous aider, le commentaire d'un connaisseur :

« la fouesnantaie a la taille fine et le buste généreux ! ». La vraie réponse, sur la base des explications d'un passionné des costumes anciens, est dans le premier article du présent bulletin.



Un autre jeune homme est le futur châtelain du manoir du Cleuyou, garde national de Paris en 1794 dès l'âge de 16 ans. On l'a suivi dans les rangs de l'armée républicaine, prisonnier en Irlande, blessé à Granville, jusqu'à cette porte hypothétiquement maçonnique ...

Quant aux autres sujets, on notera une chanson en breton sur les montgolfières, la recherche de la machine à papier anglaise d'Annonay, les moulins blanc et roux de Coat-Piriou, le musée industriel scolaire de l'école du bourg et ses instituteurs, le mariage breton du républicain « *Dour Klouar* », le 33T de Per Roumégou penn-bagad de Lann-Bihoué ...

Dans la période on notera deux décès d'anciens : Odette Coustans, la secrétaire qui connut 6 maires, et Emile Herri, barman, coiffeur et confident des ouvriers papetiers.

Bisous à tous et à toutes !
Ar henta gwell (« à bientôt »), Jean



Photo-mystère à identifier



Ouvrez les yeux : qui sont ces mariés et témoins de l'an 1930 à Ergué-Gabéric et Elliant ?

Quant à l'énigme du trimestre dernier, personne n'a donné la bonne réponse : il s'agissait d'une statue représentant un moustachu, reproduit de part et d'autre du haut clocher de la chapelle de Kerdévet.

Table des matières

1. Lithographies du morlaisien Prosper Saint-Germain, « Chupenn ha borledenn »	p. 1
2. Engagé à 16 ans dans la Garde nationale de Paris, « Soudard ar Revolusion »	p. 2
3. Prisonnier en Irlande en 1798 et libéré par les Anglais, « Distro eus a vro-Saoz »	p. 6
4. Le Guay, César Birotteau du manoir du Cleuyou, « Penn-den ul levr »	p. 9
5. Rituel et mystères de la Porte de la Chapelle « Kevrinoù ha mojennoù »	p. 12
6. Le musée industriel pédagogique de l'école du bourg, « Mirdi ar skol »	p. 15
7. La cigale, la fourmi et l'eau tiède républicaine, « Grilhig-gwez pe merien »	p. 18
8. Cantique en latin et en breton sur les montgolfières, « Son ar vag nevez »	p. 21
9. Les deux moulins blanc et roux de Coat-Pirou, « Meilh wenn ha rouz »	p. 24
10. Les machines à papier en continu Le Marié, « Obererezh ar paper »	p. 27
11. Emile Herry, coiffeur et barman de l'Orée du Bois, « Penn an ostaleri »	p. 30
12. Odette Coustans, une mémoire communale, « Memor eus ar gumun »	p. 30
13. Le 33T de Per Roumegou et du bagad e Lann-Bihoué, « Disk ar bagad »	p. 33

Le 33T de Per Roumegou et du bagad de Lann-Bihoué

Disk ar bagad

La réédition numérique du 33 tours vinyle édité en 1962 par le bagad de Lann-Bihoué et le maître principal Per Roumegou.

Grand merci à René Le Reste de nous avoir communiqué les clefs de déchiffrement en breton de la formule magique de lancement du premier morceau.

Enregistrement mémorable

Le Maître principal gabérisois Per Roumegou dirigea le bagad de Lann Bihoué de 1953 à 1962. Dans ce 33 tours diffusé en 1962 par Visages de France, et réédité en numérique en 2014 par BnF-Partenariats (et publié sur le site Gallica de la BnF ³⁶), on retrouve

³⁶ Site Internet : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8811699b> - Titre : BRETAGNE / le BAGAD DE LANN BIHOUE, dir : MAITRE PRINCIPAL ROUMEGOU - Date d'édition : 1962 - Type : document sonore - Format : 1 disque : 33 t ; 25 cm - Format : disc - Format : disque microsillon - Format : multipart/mixed - Droits : conditions spécifiques d'utilisation - BnF-Partenariats, Collection sonore - Believe - Identifiant : Numéro commercial : Visages de France LD1294A - Source : Bibliothèque nationale de France, département Audiovisuel, C-23340 - Description : Comprend : LE BAL DE JUGON - MARCHE DES CHOUANS - WAR-ZU AN HEOL (Vers le soleil) - BALE AR CHOUANTED (La marche des Chouans) - SONNIOU BRO GWENED (Les Aïres

neuf morceaux joués par la formation militaire.

En 1959 le bagad et Per Roumegou avaient enregistré un précédent 45T ³⁷ chez Pacific, dont certains morceaux repris en 1962. Dans les années 1970, le disque de Visages de France sera réédité chez Vogue avec cinq titres supplémentaires joués par la Kevrenn Lise Sant Brieg de Gwionick Le Dez ³⁸; un 45T sera aussi enregistré sous la direction de Marcel Faure et la présidence de Polig Montjarret.

La caractéristique des enregistrements de ce 33T est leur diversité et provenance de tous les pays de Bretagne : Penthievre, Vannetais, Morlaix, Pourlet. Et les marches reprennent des thèmes populaires traditionnels : la chouannerie, les Bonnets Rouges (marche de Meslan) ...

Vannetais) - LES GAVOTTES POURLETTES - PAOTRED MONTOULEZ (Les gars de Morlaix) - AR MENEZIOU GLAZ (Vertes collines) - BALE MESLAN (Marche de Meslan) - AR GALV (L'appel) - MARCHE HEROIQUE - Provenance : BnF-Partenariats, Collection sonore - Believe - Date de mise en ligne : 11/06/2014.

³⁷ Catalogue général BnF : BAGAD DE LANN BIHOUE [Enregistrement sonore] / BAGAD DE LANN BIHOUE ; ROUMEGOU (Maître Principal) dir.. - S.l. : s.n., 1959 (DL). - 1 disque : 45 t ; 17 cm. Réunit : LE BAL DE JUGON ; AR GALV (L'appel) ; NOSKANANA (La nuit du premier de l'an) ; SON AMOUROUSTED (La chanson des amoureux) ; MARCHE HEROIQUE ; AR MENEZIOU GLAZ (Vertes collines) ; BALE MESLAN (Marche de Meslan). - Pacific 90317.

³⁸ Titres supplémentaires du 33T Vogue : Bale Gourennerien Kallag, Bal d'Erquy, Er chistr ta laou, Lustkell va bag, Bale Quic'en-Groigne Bale Roazon

Espace
« Biblio »

Article :
« ROUMÉ-
GOU Pierre -
Bagad de
Lann Bihoué
(33T) »

Billet du
19.06.2015



rations de revenus pour les autres. »

L'os du POS. Odette Coustans pense, comme Jean-Marie Puech, qu'une nouvelle mairie est indispensable à Ergué-Gabéric. « On ajoute, on raccorde, on démolit, mais ça ne pousse pas les murs. » La construction d'une supérette dans le champ de Pennarun ? « Elle rendrait service aux particuliers, mais quelle serait sa rentabilité ? Compte-tenu de la proximité de Quimper, ce qui existe actuellement en matière de commerce, de santé et d'équipement scolaire me suffit. » Une maison de retraite ? « Elle serait la bienvenue. »

Le plan d'occupation des sols ? Sur ce sujet épineux, Odette Coustans se hérisse : « Le POS arrêté en 1975, sous le mandat

de Jean-Marie Puech, donnait satisfaction à tout le monde et, pour moi, reste valable. Ce n'est pas le cas du nouveau POS, où il n'y a plus ni liberté ni égalité. Sous réserves d'un cahier des charges, je ne vois pas pourquoi il serait interdit de vendre un terrain de mauvaise qualité pour la culture, desservi par l'eau, l'électricité et la route. Nous ne sommes plus une commune essentiellement rurale. » Une pierre dans le jardin de l'équipe municipale en poste.

La photo historique

Pour son départ en retraite, le 6 octobre 1985, Odette Coustans avait réuni autour d'elle, pour une photo historique, une cinquantaine d'élus avec lesquels elle avait travaillé.



Lithographies du morlaisien Prosper Saint-Germain

Chupenn ha borledenn

On connaissait déjà la coiffe à capuche datée de 1842 représentant une belle jeune fille du Grand-Ergué (en médaillon ci-contre), mais voilà que les hasards de navigation sur le site Gallica de la BNF nous font découvrir une autre très belle lithographie de l'illustrateur Prosper Saint-Germain publiée en 1844.

Merci à Christophe Rochet d'avoir corrigé notre première version où nous disions abusivement que les deux jeunes filles étaient du Grand-Ergué ! Non c'est bien une fouesnantaïse au premier plan (cf. couverture et page suivante). Mais la Mona-Lisa au centre est belle aussi !

Monographies de Bretagne

Prosper Saint-Germain (1804-1875), de son vrai nom Jean-Baptiste Prosper Marie, dit Saint-Germain, tenait à Morlaix un cours de dessins pour jeunes gens, d'avant d'être nommé, en 1851, professeur de dessin de l'École de la Marine à Brest. Il était grand ami d'Emile Souvestre dont il a illustré de nombreux ouvrages et revues.

Il a réalisé de nombreux croquis et peintures de bretons en habits traditionnels, croquis édités dans les nombreuses monographies

sur la Bretagne, en noir et blanc ou sous forme de lithographies polychromes.

Jules Janin, le prince des critiques, a publié en 1844 un ouvrage historique et sociologique « La Bretagne » dans lequel l'éditeur Ernest Blondin a inséré de nombreuses illustrations et lithographies.

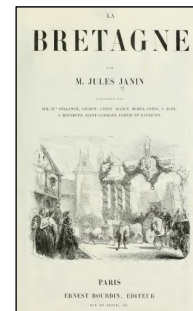


Coiffe dite à capuche dont les grandes ailes tombent latéralement encadrant les côtés du visage. En 1840, on ne portait pas encore la coiffe quimpéroise actuelle, la Borledenn.

Parmi celles-ci, une page intitulée « Fouesnant et le Grand-Ergué » de Prosper Saint-Germain et gravée par le lithographe Eugène Guillaumont¹. Cette illustration représente un fouesnantaïse et deux gabéricoises. Ces deux dernières ne sont pas sans rappeler la « jeune fille du Grand-Ergué » publiée deux ans plus tôt dans la monographie « Le Breton » d'Alfred de Courcy.

Comme sur la lithographie de 1842, le tablier de la jeune fille à droite est orné de fines bandes rouges et bleues, mais par contre les manches du bustier sont bleues, et quant à sa coiffe, seule l'aile occipitale retombe à l'arrière, les bords latéraux sont ornés et relevés, son corselet est à lacets, tout laisse à penser qu'elle est fouesnantaïse.

Le costume de la jeune fille centrale est par contre du Grand-Ergué, son tablier et son corset sont plus sobres, et sa coiffe est identique à celle de 1842, avec



¹ Victor Goindre Victor Coindre fut dessinateur lithographe et édita de nombreuses planches entre 1838 et 1870, et notamment une belle série « Avant et après l'incendie » de Paris sous la Commune.

des ailes latérales qui pendent jusqu'au cou. Sur les coiffes des deux jeunes filles, on distingue un joli bandeau fin de couleur rouge.

Le jeune homme a également un costume que sans doute les hommes d'Ergué-Gabéric portaient à l'époque : large chapeau, veste « *chupenn* »² bleue et noire avec bandelette ornementale, pantalon « *bragou-braz* »³ jusqu'aux genoux, hauts de chausses.



² *Chupenn*, *chupen*, s. fém. : veste masculine courte en breton.

³ *Bragoubraz*, pluriel : grande culotte bouffante encore portée par les hommes au XIXe siècle, mais commençant à être remplacée par le pantalon à la fin des années 1840.

Engagé à 16 ans dans la Garde nationale de Paris

Soudard ar Revolution

Les faits d'armes d'un jeune normand d'après les documents originaux inscrits dans son dossier d'officier dans l'armée de la Révolution, tel qu'on peut le consulter au SHAT⁴ à Vincennes, retraçant une carrière militaire exceptionnelle d'un jeune normand qui viendra ensuite s'installer au château du Cleuyou en Ergué-Gabéric.

Merci à Michel Le Guay pour nous avoir fait connaître ces documents relatifs à son ancêtre, et également cet article instructif « *Vent de Galerne : un Lorrain dans la tourmente révolutionnaire bretonne* » écrit par Roger Tanguy dans la revue « *Le Lien* » (ex. 133, mars 2015) du C.G.F. (Centre Généalogique du Finistère).

Examinons les différentes affections et faits d'armes de ce jeune normand, fils d'aubergiste, né le 11 avril 1773 dans la commune de Tessy-sur-Vire en plein bocage normand.

⁴ S.H.A.T : Service Historique de l'Armée de Terre, ou aujourd'hui S.H.D. (Service Historique de la Défense), Château de Vincennes, Avenue de Paris, 94306 Vincennes. Site Internet : <http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>

mairie, au service des administrés : « *C'est Pierre Tanguy qui m'embaucha en 1945. On était deux employées, sous les ordres de M. Barré. Maintenant, il y a une dizaine de personnes et la population a presque triplé.* »

« *J'ai connu neuf groupes de conseillers et six maires : Pierre Tanguy, Jean Le Menn, Corentin Signour, Jean-Marie Puech, Pierre Faucher et Jean Le Reste. Je les ai servis de la même façon et je pense avoir toujours eu leur confiance. Je n'ai jamais mélangé mon travail et mes opinions.* », explique Odette Coustans avant d'affirmer : « *Si j'avais voulu faire autrement, chez moi on m'aurait rappelé à l'ordre : ne t'occupe pas de politique, fais ton boulot.* » De carte, c'est vrai, Odette n'en a jamais eue. Ce qui ne signifie pas qu'elle n'ait jamais eu ses préférences.

Elle raconte : « *J'ai été très marquée par la guerre, dont ma famille a souffert. Le jour où De Gaulle s'est trouvé là, tout naturellement je me suis rangée à ses côtés. Je suis une gaulliste de 1942 et je suis restée celle-là.* »

« *Ni avec, ni contre Jean le Reste* », La politique, surtout depuis peu, ça dérange pourtant Odette Coustans. Elle avoue d'ailleurs volontiers : « *C'est moi qui ait été cherché Jean le Reste. Au cours de l'été 1982, en sa présence, un contact a eu lieu chez moi entre gaullistes et chiraquiens. Il m'a répondu en septembre qu'il était d'accord pour mener la danse. Je croyais en l'homme de dossiers, qui avait travaillé dans l'ombre de Michel.* » ... « *Pierre Faucher je l'ai connu trop tard* » ...

Odette Coustans. Une mémoire disparaît

Figure de la commune, Odette Coustans s'est éteinte mercredi à l'aube de ses 80 ans.



Passionnée par la vie municipale, Odette Coustans était restée jusqu'au bout habitante du Bourg, chez elle, puis au foyer T-An Douric.

Née en 1925, embauchée à la Libération comme secrétaire à la mairie, notamment pour distribuer les tickets de rationnement, Odette Coustans y a effectué toute sa carrière jusqu'à son départ à la retraite en 1985. Ainsi, durant 40 ans, elle a accueilli les administrés, géré le service des élections, celui des affaires militaires, le bureau d'aide sociale et tenu l'état-civil. Autant dire qu'elle connaissait tous les Gabéricois et que tous la connaissent. D'autant qu'elle était prolifique et

non dépourvue de franc-parler. Durant sa carrière, elle a vu la commune se transformer radicalement, la population tripler, passer de 2.000 à 6.000 habitants. Et elle s'est toujours intéressée à la « chose publique ».

Bagou et élégance

« Elle était incontournable. C'était la mémoire de la commune », confie l'ancien maire Jean Le Reste. « C'était indéniablement une figure », ajoute un autre ancien pre-

mier magistrat de la commune, Pierre Faucher.

« Elle avait beaucoup de bagou et était toujours très élégante, avec son chignon », se souvient un administré, ému.

Avec le décès d'Odette, c'est le souvenir d'un demi-siècle de vie municipale qui s'envole, le témoin privilégié d'une époque qui disparaît. Après une cérémonie en l'église paroissiale, elle a été inhumée samedi dans le cimetière de la commune, qu'elle a tant aimée.

Dans sa maison du bourg, autour de sa lourde table patinée d'une salle à manger pleine de souvenirs, Odette la gabéricoise se laisse aller aux confidences. Prolixe, amusée, ironique, tonique. Déclarant en riant : « *Je suis d'un abord direct. Pas diplomate. Je ne sais ni louvoyer, ni composer, même si je sais me taire quand il le faut.* » Pas étonnant qu'elle continue à suivre de près les battements de cœur de son petit pays : « *Je suis heureuse ici. Je suis chez moi.* » Pas étonnant non plus qu'elle ne puisse complètement couper avec un passé aussi riche en contacts humains : « *On me revoit parfois à la mairie. Je vais dire bonjour. Quand ils ont un problème, certains administrés viennent encore me trouver ou me téléphonent pour solliciter un conseil. Autrefois, l'employé était un peu le secrétaire de chacun. Il m'est arrivé de rédiger des déclara-*

Ci-dessus le bel hommage de Benoit Bondet de la Borderie dans le Télégramme du 13.04.2015.



Emile Herry, coiffeur et barman de l'Orée du Bois

Penn an ostaleri

Emile Herry, tenancier de l'Orée du Bois à Stang-Venn, nous a quittés à la mi-juin à l'âge de 87 ans.



Voici comment Germaine présentait son époux en 2007 :

« Emile tenait toujours le bar. Et il s'occupait des cartes et des tickets. Les ouvriers discutaient beaucoup aussi avec lui. »

Quand les factionnaires venaient tous, ils étaient 27 pour la faction qui finissait à une heure. Et c'était bien, il y avait de grandes discussions, et surtout sur les matchs de foot des Paotred ...

Et même ceux qui sont partis en 1983 à Scaër revenaient de temps en temps au bar discuter avec Émile.

Emile était coiffeur également. Il avait son diplôme de CAP de coiffeur qu'il avait passé à Paris. Une fois par mois, il allait couper la barbe et les cheveux du vieux Garin, le directeur de l'usine, qui le faisait venir chez lui en passant le mot à Michel Floc'h, le garde-champêtre ... »



Odette Coustans, une mémoire communale

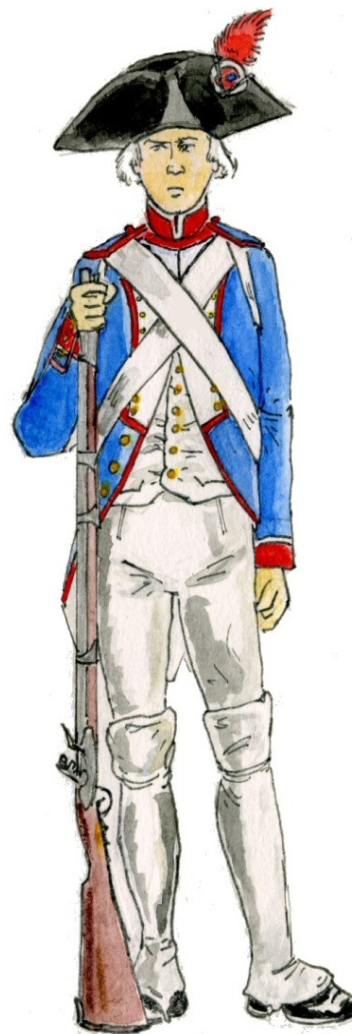
Memor eus ar gumun

Début avril la haute figure d'Odette Coustans, secrétaire de mairie de 1945 à 1985.

Pour le souvenir et lui rendre hommage, un extrait de l'article qui relatait en mars 1987 son départ en retraite, sous la plume de Jean Théfaine dans les colonnes d'Ouest-France.

La gaulliste de 1942

Odette Coustans est ce qu'on appelle un personnage. Même si c'est dans la Somme qu'elle est née en 1925, au hasard d'une affectation de son père, devenu cantinier militaire après avoir été grièvement blessé au front en août 1916, ses racines sont gabéricaises : « J'ai eu d'excellents parents. L'un était de la ferme de Kergaradec, l'autre du bourg. Je suis arrivée ici à l'âge de 12 ans. » Aujourd'hui, c'est avec un peu de nostalgie qu'elle revoit ses quarante années de secrétariat en



Garde national, 1791

1790-1792 - Garde Nationale

Dès septembre 1790 il quitte sa Normandie natale pour rejoindre Paris où il entre « volontairement, à l'âge de 16 ans, dans la Garde nationale soldée de Paris (compagnie Mornier) ».

La Garde nationale est une milice citoyenne française destinée au

maintien de l'ordre et à la sécurité intérieure. La première Garde nationale créée est celle de Paris, le 14 juillet 1789.

Craignant un débordement populaire, la municipalité de Paris crée une garde parisienne et des volontaires issus des couches les plus aisées de la société y adhèrent spontanément. Le fait de voter en 1790 l'attribution de soldes permet à des volontaires moins aisés comme Guillaume Le Guay de s'enrôler.

Une autre caractéristique de la Garde nationale était l'élection au scrutin secret des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. Cette pratique se poursuivra au sein des premiers bataillons de volontaires de l'Armée révolutionnaire (cf. ci-après l'élection de Guillaume Le Guay comme capitaine).

1792-1793 - Gendarmerie

En septembre 1792 il revient au pays pour intégrer le nouveau corps de la Gendarmerie nationale, à Coutances (38 km de Tessy) et devient « gendarme à la résidence de cette ville (compagnie Lasalle) ».

La maréchaussée royale était responsable du maintien de l'ordre dans le royaume de France sous l'Ancien Régime, et est remplacée en 1790 par la gendarmerie nationale.

Contrairement aux Gardes nationaux des principales villes françaises, la gendarmerie nationale est chargée essentiellement de la police des campagnes.



Sceau du Conseil de District de Coutances sur le rapport de nomination de Guillaume Le Guay

Les signatures
du procès-
verbal de no-
mination et
d'élection de
Guillaume Le
Guay comme
capitaine, dont
celle du chef de
régiment, Mi-
chel Bouté.



1793 - Capitaine élu

Le 11 septembre 1793 Guillaume Le Guay est élu capitaine au 9e bataillon de la Manche : « *Le président a proclamé le citoyen Leguay capitaine ayant réuni la majorité absolue des suffrages* ».

Le vote se déroule dans l'église du séminaire de Coutances et 87 soldats du tout nouveau bataillon sont appelés à déposer un bulletin secret. Le résultat proclamé est de 39 pour le citoyen Lamy et de 48 voix pour Guillaume Leguay : « *un citoyen duquel ils connaissent les vertus civiques et les talents de militaire* ».

Le chef du 9e bataillon de la Manche, nouvellement créé, était le Coutançais Michel-Louis-Joseph Bonté ⁵, qu'il suivra dans

⁵ Michel Louis Joseph Bonté (1766-1836), est un militaire français des XVIIIe et XIXe siècles. Passé dans la 12e demi-brigade de première formation, en 1794, il servit aux armées de l'Ouest et d'Angleterre de l'an II à l'an VIII, et fut nommé chef de brigade le 1er frimaire an V pour sa conduite à l'affaire de Quiberon. Proche de Hoche qui l'apprécie, il fait la connaissance de sa maîtresse Louise du Bot du Grégo qu'il épouse après la mort de Lazare Hoche. De retour à l'armée d'Italie, il reçut le 6

sa carrière : « *la bonne intelligence a établi l'amitié et même l'intimité entre les deux compatriotes, Bonté et Leguay* ».

Le capitaine Le Guay semble apprécié de ses pairs : « *Le sieur Leguay a toujours joui de l'estime et tous ses supérieurs, de l'amitié de tous ses camarades, et de l'attachement et de l'obéissance la plus aveugle de tous ses subordonnés* ».

1793 - Blessé à Granville

En fin d'année 1793, on le trouve défendant la ville de Granville contre les assaillants chouans. Le 5 novembre, il est même « *blessé à la jambe gauche au siège de Granville le 15 brumaire an 2* ». Mais peut-être faudrait-il lire le 25 brumaire ou plutôt le 15 novembre, car à cette date les vrais combats eurent lieu entre les défenseurs de Granville et les assaillants chouans.

Les vendéens sont arrivés en fait devant Granville le 14 novembre, depuis Cholet, Laval, Mayenne, Fougères, Dol, Avranches (la fameuse virée de Galerne). La ville de Granville était défendue par 5 500 hommes commandés par les généraux Peyre et Vachot, et Le carpentier, représentant du peuple.

Dans son brevet de capitaine, on lit que Guillaume Le Guay commit un acte de bravoure : « *A enlevé un guidon à l'avant garde de l'armée Royaliste composée de cavalerie, il était à cette époque adjoint au général Vachot* ».

août 1811 le brevet de général de brigade.

plantées à la papeterie bretonne d'Odet, nous ne le savons pas précisément. Mais les explications historiques et documentaires du musée de la Papeterie Canson-Montgolfier nous donnent des indices (cf transcriptions des panneaux de l'exposition sur le site GrandTerrier.net).

Jean-Baptiste de Montgolfier et Barthélemy de Canson (gendre du cadet Etienne de Montgolfier) tenaient à cette époque des fabriques différentes près d'Annonay, à Saint-Marcel et à Vidalon, et ils eurent quelques difficultés à s'équiper en machines.

En effet le brevet de fabrication enregistré en 1799 avait fait l'objet d'un gros conflit d'intérêts entre un ingénieur français (Louis-Nicolas Robert) et son directeur à la papeterie de Corbeil-Essonnes (Léger-Didot). Ce dernier racheta sa part du brevet, s'exila en Angleterre d'où il organisa sa filière d'importation pour les entrepreneurs français.

Canson fut le premier à négocier avec Léger-Didot, et réussit même à signer un contrat d'importation en exclusivité à Annonay. Il équipa sa papeterie en 1822 d'une première « *machine à table plate* », et par la suite son fils inventa les « *caisses d'aspiration* » placées en dessous de la toile métallique.

Son cousin par alliance, Jean-Baptiste de Montgolfier, négociera avec Cameron, autre fabricant anglais, et introduira dans sa papeterie une « *machine à forme ronde et cylindre aspirant* ».

À qui Nicolas Le Marié fit appel pour l'achat de ses machines en 1834 ? À l'héritier de Vidalon-les-



Annonay, Barthélemy Barou de Canson ? Ou à Jean-Baptiste de Montgolfier ³⁴ et son beau-frère Elie de Montgolfier ³⁵ (frère de l'épouse de Jean-Baptiste, une Montgolfier également).

Nous pensons plutôt à ces Montgolfier et à leur filière d'importation de machines anglaises. Mais ceci mériterait confirmation, par l'étude des livres des comptes des papeteries respectives.

³⁴ Jean-Baptiste de MONTGOLFIER, né le 11 février 1767 - Paris, 75000, Paris, France. Décédé le 18 septembre 1831 - Saint-Marcel-lès-Annonay, 07100, Ardèche, France, à l'âge de 64 ans. Fabricant de papier. Marié le 7 juillet 1797, Lyon, 69000, Rhône, France, avec sa cousine germaine Méranie Marie Pierrette de MONTGOLFIER.

³⁵ Elie Louis Simon de MONTGOLFIER, né le 24 juillet 1784 - Rives, 38140, Isère, France. Décédé le 21 janvier 1864 - Cannes, 06400, Alpes-Maritimes, France, à l'âge de 79 ans. Fabricant de papier. Soeur : Méranie Marie Pierrette de MONTGOLFIER 1780-1851 Mariée le 7 juillet 1797, Lyon, 69000, Rhône, France, avec Jean-Baptiste de MONTGOLFIER 1767-1831.

Machine histo-
rique remontée
au musée de la
papeterie Can-
son-Montgolfier
d'Annonay.
Photo Grand-
Terrier.



BLASON DONNÉ PAR
LOUIS XVI A PIERRE
DE MONTGOLFIER

auront deux naissances déclarées à l'état civil d'Ergué-Gabéric en 1825 et 1827).

Repérer les trajets familiaux des émigrés normands : le père de Nicolas Le Marié, né à Tessé-Foulay, fut directeur d'une manufacture de tabac à Morlaix et d'une fabrique de faïence à Quimper ; le père de Jean-Marie Le Pontois, manufacturier à Odet en 1860, est né à Agon. À noter une erreur quant à la mention de François Salomon Bréhier (1760-1845), avoué-avocat d'origine normande, franc-maçon, maire d'Ergué-Gabéric de 1808 à 1812, marié à Frédérique Pottier. Il n'était pas employé à la papeterie d'Odet à notre connaissance.

Détailler les pédigrées des premiers papetiers : des ouvriers, des employés expérimentés (comme les dénommés Moulin et Huet, descendants des exploitants du moulin à papier de Kervennou en Briec-Edern, lequel était en activité de 1650 à 1700), des contremaitres et proches des familles Le Marié et Bolloré ...

Voilà les deux fils et les deux filles de Nicolas Le Marié.

Citer la description de la fabrique dans les années 1897-98 par l'impertinent paysan bas-breton Jean-Marie Déguignet : « Un individu me disait que la veille on avait encore coupé les bras à dix ouvriers d'un coup ».

Machines des Montgolfier

Pour démarrer cette enquête, il y a cette phrase prononcée par l'abbé André-Fouet dans son discours lors du centenaire des usines Bolloré en 1922 : « La force motrice obtenue, c'étaient ... les procédés de fabrication à perfectionner (par exemple, en 1834, l'achat à Annonay de machines permettait de supprimer le travail à la cuve et de ne plus étendre le papier sur des perches pour le sécher). Le Marié suffisait à tout ... À un moment, il était regardé comme l'un des plus fins papetiers de France, presque l'égal de ses amis, les Montgolfier. »

Comment Nicolas Le Marié était lié aux Montgolfier et quelles machines exactement furent trans-

Arrêtons-nous un instant sur ce mot « guidon ». Essayez de deviner son sens étymologique en choisissant l'une des trois propositions suivantes :

les rênes d'ouverture d'un cavalier de l'armée royaliste vendéenne, bravant le feu des canons républicains.

le drapeau étendard brandi lors des assauts des compagnies de cavalerie lourde d'Ancien Régime.

le lacet-guide d'une coiffure d'officier chouan protégeant ses « bleo-hir » (cheveux longs) du vent d'ouest.

Réponse ci-dessous (à l'envers) :

Le guidon en question est tout simplement le drapeau étendard des compagnies de gendarmes ou de cavalerie lourde dans les armées de l'Ancien Régime.

Réussit-il cet exploit d'arracher le guidon ennemi lors des assauts de la cavalerie vendéenne, ou pendant leur retraite, ou alors pendant une autre échauffourée entre les deux armées ?

1796 - Capitaine à Quimper

Après le siège de Granville, le 9e bataillon de la Manche intègre la 12e demi-brigade, qui fusionne ensuite dans la 81e demi brigade (nom préféré à régiments qui avait une connotation "Ancien régime"). Guillaume Le Guay et son compatriote Bonté, monté en grade, sont également affectés dans ces nouveaux régiments.

Bonté et ses hommes s'étant distingué lors des combats contre les anglais et chouans qui ont débarqué à Quiberon pendant



« L'incendie de Granville par les Vendéens », peinture de Jean-François Hue

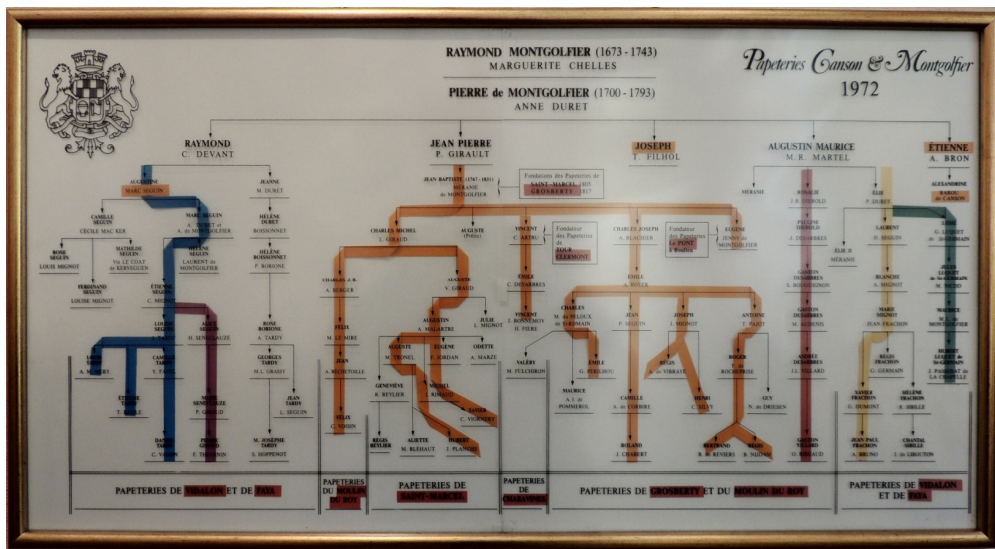
l'été 1795, il est vraisemblable que Guillaume Le Guay a également été impliqué.

Après des campagnes dans la région de la Loire, la nouvelle 81e demi-brigade est cantonnée en 1796 à Quimper, avec une double responsabilité : surveiller les côtes de Concarneau à Lesneven et assurer la police à l'intérieur des terres, c'est à dire faire la chasse aux déserteurs et aux chouans, sécuriser les routes, surveiller les prêtres réfractaires, convoier les prisonniers ...

Le 1er frimaire de l'an 5, c'est-à-dire le 21 novembre 1796, il est nommé « Capitaine de la 2e compagnie du 1er bataillon de la 81e demi brigade par l'effet de l'embrigadement ».

En 1809, il partira avec son régiment en expédition militaire en Irlande (objet de l'article suivant). Il reviendra à Quimper, prendre le titre de « capitaine de la 1ère compagnie de grenadiers », se mariera, s'établira au manoir du Cleuyou (cela est expliqué dans les pages suivantes).

« Chouan », dessin d'Antoine Gédé



Prisonnier en Irlande et libéré par les Anglais

Distro eus a Vro-Saoz

Un document, rédigé en anglais, autorisant la libération du prisonnier Michel Le Guay, suite aux combats de l'armée révolutionnaire française aux côtés des rebelles irlandais se battant contre la domination anglaise.

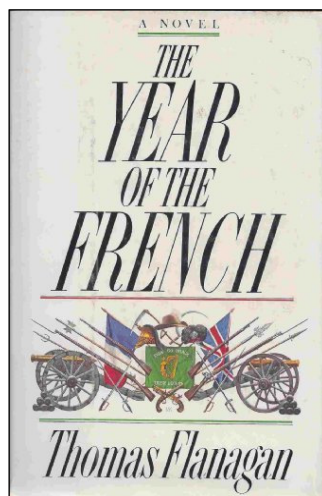
Le Guay, prisoner of War

En 1798, Guillaume Le Guay, après avoir été Garde National, puis volontaire et capitaine dans l'Armée Révolutionnaire de l'Ouest (cf article précédent), fait partie des troupes sélectionnées⁶ pour les expéditions en Irlande, la première en août, la seconde en octobre, pour apporter l'aide française aux insurgés irlandais contre la domination britannique.

Cette opération, mal préparée, se terminera mal, car les forces révolutionnaires françaises seront battues et le principal insurgé irlandais, Theobald Wolfe Tone,

⁶ Les 1er et 3e bataillons de la 81e demi-brigade ont été sélectionnés pour l'expédition d'Irlande. Parmi ces soldats il y avait les compagnies des grenadiers qui étaient des troupes d'élites, très aguerries. Ils n'étaient pas constitués de conscrits, fraîchement réquisitionnés. Pour l'expédition d'Irlande, les capacités de transport étant très limitées, on a choisi les meilleurs régiments disponibles.

sera arrêté et condamné à mort. Dans l'imaginaire irlandais⁷, 1798 est baptisé l'année des Français, « *The Year of the French* » pour marquer l'engagement militaire des français.



Quant à notre capitaine, il sera capturé sur le vaisseau « *Le Hoche* »⁸ par les forces navales anglaises lors de la seconde expédition. Dans le document (cf. facsimile ci-après) qui précise les conditions de sa libération, il est écrit précisément : « *M. Guillaume François Le Guay, a captain of Infantry in the French service ta-*

⁷ Roman populaire classique : « *The Year of the French* », Thomas Flanagan, 1923.

⁸ Le Hoche était un vaisseau militaire de ligne, de la classe des Téméraires avec 74 canons, construit en 1794 à Toulon sous le nom Barra, rebaptisé Pégase en 1795, puis Hoche en 1797. Il est capturé par les Anglais le 12 Octobre 1798 au large de l'Irlande lors de la bataille de l'île de Toraigh, avec l'insurgé irlandais Theobald Wolfe Tone à son bord, et reconditionné dans la Royal Navy sous le nom de HMS ("Her Majesty's Ship) Donagall.

tomber le blé sous la meule, est appelé généralement « *traquet* », et évoque le tic-tac typique d'une meule en activité. D'où l'expression « *C'est un traquet de moulin, sa langue va comme un traquet de moulin !* » pour une personne qui parle beaucoup.

✚ « *jument sèche* » : présente sur les deux moulins de Coat-Piriou et valorisée avec le balancier, poids et contre-poids. Le Littré donne cette définition d'une jument dans un moulin : « *instrument qui servait à faire la monnaie au moulin, avant l'invention du balancier ; les faux monnayeurs s'en servent encore, c'est une espèce de fer à gauffer qui fait et marque en même temps la pièce* ». Mais son usage reste encore bien mystérieux !



Les machines à papier en continu de Le Marié

Obererezh ar paper

Saluons tout d'abord l'initiative de deux associations qui ont publié un livre sur l'histoire de 150 fabriques bretonnes de papier via les familles qui les ont créées et fait vivre.

Cette publication nous a poussé à mener une petite investigation sur l'arrivée des premières machines de papier en continu à Odet, depuis Annonay et l'Angleterre.

Généalogie papetière d'Odet



Dans le livre « *Moulins à papier et familles papetières de Bretagne du 15e siècle à nos jours* » du Centre Généalogique du Finistère et de l'association « *Au fil du Queffleuth* »³² et de la Penzé³³, la papeterie d'Odet y est bien sûr étudiée en pages 166 à 171 avec certaines informations empruntées au site GrandTerrier comme l'indique l'encart « *Références* ».

Outre l'historique de la fondation par Nicolas Le Marié en 1822 et du développement de l'activité par plusieurs générations de Boloré, l'intérêt de l'article est de :

✚ Rappeler l'origine anglaise du premier mécanicien Thomas Pharoal Doidge de Mevagissey en Cornouailles britanniques (avec son épouse Mary Williams, ils

³² Le Queffleuth ou Queffleuth est une rivière bretonne de première catégorie du Finistère qui se joint au Jarlot à Morlaix pour former la Rivière de Morlaix ou Dosenn (anciennement Dossen). Vers 1900, 20 moulins à farine, 7 papeteries et un teillage à lin étaient implantés le long de son cours.

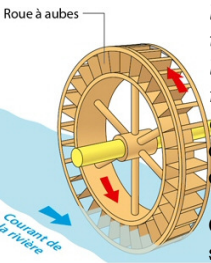
³³ La Penzé (en breton Penzez) est le nom d'un petit fleuve côtier du Léon, dans le Finistère qui l'a transmis à un écart au fond de son aber, devenu village au XIXe siècle. Le moulin traditionnel de Kéréon sur son cours à St-Sauveur est aujourd'hui une magnifique musée sur les « *métiers d'art papier* ».





Le moulin blanc disposait d'une roue horizontale car il est mentionné une « *pirouette avec accessoires* ». En effet cette pirouette désigne l'ensemble composé d'une roue hydraulique horizontale et de son arbre relié à la meule.

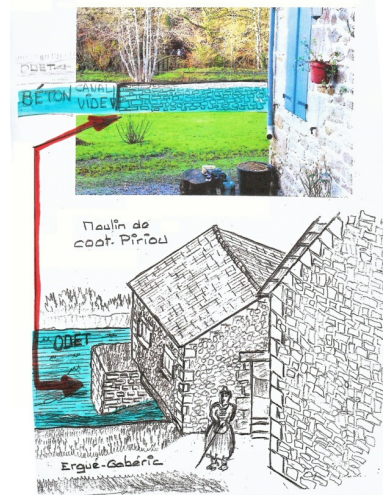
Comment étaient placées respectivement les deux roues et meules associées par rapport au bief ? La première hypothèse est celle du dessin de la page précédente. Mais la position de la route verticale ne semble pas correcte. Mann Kerouredan propose sa version : « *A Coat-Piriou, le bief a été créé pour maintenir une réserve d'eau suffisante pour les deux roues, mais sans courant ni dénivelé, mais avec une chute d'eau en sortie de bief* ». Ce qui donnerait les schémas en coupe ci-dessous.



Quant à savoir quelle était l'utilisation respective de chacun des moulins, rien n'est moins simple. On a l'habitude localement de désigner les moulins blancs comme produisant de la farine de froment, sans doute parce le terme breton « *gwenn* » (blanc)

est proche de « *gwinizh* » (froment). Ainsi dans deux aveux de 1540-1544 pour le domaine de Pennarun en Ergué-Gabéric, il est question de « *un moulin blanc à froment, et l'autre de seigle* ».

Maïson du Meunier



Jean Le Foll, dans son étude « *Moulins et meuniers d'autrefois* » publiée par l'association « *Foën Izella* » (Association de recherches sur l'histoire locale du pays de Fouesnant), donne cette explication :

Le moulin blanc avait en général des meules qui broyaient plus fin le froment et le blé noir.

Le moulin roux était utilisé pour moudre l'avoine et les aliments du bétail (80% de l'activité meunière).

Les autres particularités de vocabulaire descriptif des moulins de Coat-Piriou :

« *triguette* » : ce morceau de bois placé près de la trémie, dont le mouvement fait

« *ken in the Hoche ship of the line* » (M. Guillaume François Le Guay, capitaine d'infanterie au service de la France capturé sur le vaisseau de ligne Hoche). Et au recto de sa fiche on a sa description physique (taille, couleurs des cheveux, des yeux ...).

Ce document est daté du 14 décembre 1798, et contresigné du 4 janvier 1799 (avec sa déclaration de résidence à son retour en France). Comme la bataille navale a eu lieu le 12 octobre, la durée de sa détention fut de 2 mois, précisément à Lichfield en Angleterre. Par contre on n'a pas de détail sur sa participation à la première expédition, à la bataille de Castlebar remportée le 27 août contre les anglais, la seule précision étant dans son état de registre qui précise « *embarqué pour l'expédition d'Irlande le 24 thermidor an 6* », c'est à dire le 11 août.

Guillaume François Leguay, officier sur le « *Le Hoche* » fut donc au centre de la célèbre bataille de l'île de Toraigh, au large de la côte nord de l'Irlande. Il y avait à bord 1189 hommes (dont 575 soldats passagers) ; 147 ont trouvé la mort et 1006 furent prisonniers⁹. Après avoir failli cou-

⁹ Batailles navales de la France d'Onésime Troude, Tome Troisième, 1867 (disponible sur Gallica) : « *L'équipage du vaisseau français était de 614 hommes ; il avait 575 soldats passagers ; c'était donc un total de 1189 hommes. Le capitaine Thornborough certifia avoir débarqué 1006 hommes et en avoir laissé 36 sur le Hoche. D'après ce compte, ce vaisseau aurait perdu 147 hommes sans compter les blessés. Le temps devint mauvais pendant la nuit ; la remorque cassa. Abandonnés à eux-mêmes, Français et Anglais réunirent leurs efforts pour maintenir le Hoche à flot ; le Robust avait lui-même trop d'avaries pour s'en*



ler dans la tempête de la nuit suivante, les britanniques réussirent à remorquer le bateau jusqu'aux côtes anglaises.

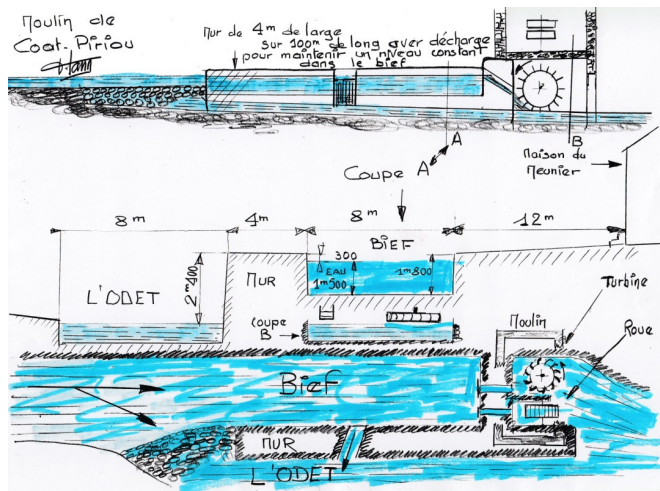
Le document de libération précise le lieu de détention : « *has been released from Parole at Lichfield and permitted to return to France* » (a été relâché de détention sur parole à Lichfield et autorisé à rejoindre la France). Lichfield est une petite ville du comté de Staffordshire, au centre de l'Angleterre, près de Birmingham. C'était à l'époque un lieu de détention de prisonniers, surtout d'officiers, où les militaires étaient retenus avec la promesse de ne pas s'évader, d'où l'expression « *détention sur parole* » et en anglais ce type de

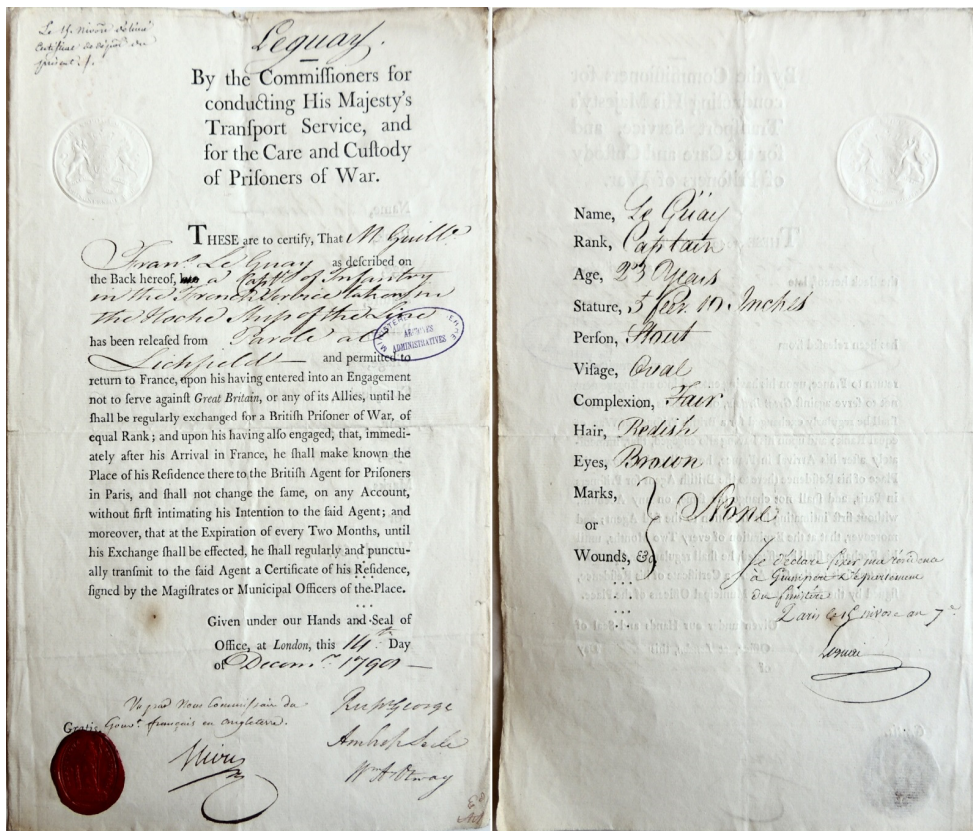
« *La bataille de l'île de Toraigh* », huile sur toile de Nicholas Pocock.

Ci-dessous, un fantassin britannique.



occuper désormais. Fort heureusement, la frégate anglaise Doris rencontra le Hoche qui, battu par la mer, s'en allait au gré des vents ; elle lui donna la remorque et le conduisit en Angleterre. [...] Quelques-uns des bâtiments capturés furent classés dans la marine anglaise avec un changement de nom. Le Hoche fut nommé Donegal, l'Embascade fut baptisée la Seine. ». Autre relation dans l'Ancien Moniteur avec un témoignage du général Hardy sur le difficile combat du Hoche : Image.AncienMoniteur-Tome29-27dec1798.jpg





ville et de détention était dit « parole town ».

Le prisonnier libéré s'engage doublement à :

« not to serve against Great Britain, or any of its Allies, until he shall be regularly exchanged for a British Prisoner of War, of equal rank » : ne pas se battre contre les anglais tant que l'échange avec un autre officier anglais prisonnier de même rang n'a été effectuée.

Nous ne savons pas si les prisonniers seront vraiment échangés nominativement et individuellement.

« make known the Place of his Residence there to the British Agent for Prisoners in Paris » : faire connaître son lieu de résidence en France.

François Guillaume déclarera Quimper comme son lieu de résidence : sans doute son lieu de casernement.

Six ans plus tard, il se maria avec une quimpéroise héritière du château voisin du Cleuyou en Ergué-Gabéric, mais cette histoire mérite développement car cela eut un impact sur sa carrière militaire.

sous cette définition de « sorte de fumier, d'engrais » en indiquant des exemples d'utilisation dans les documents d'archives du Finistère. Effectivement le terme de Stua a une consonance bien bretonne, car les savants Le Gonidec et Le Pelletier ont signalé le terme « Douar-Stu », terre chaude enrichie de fumier.

Procéder à un « état des stus » était une obligation aux 19e-20e siècles pour les tenanciers agricoles à chaque terme de bail pour inventorier les quantités en stock de fumiers, pailles, foin, landes, genêts, tout ce qui servait, directement ou indirectement à enrichir les terres labourables.

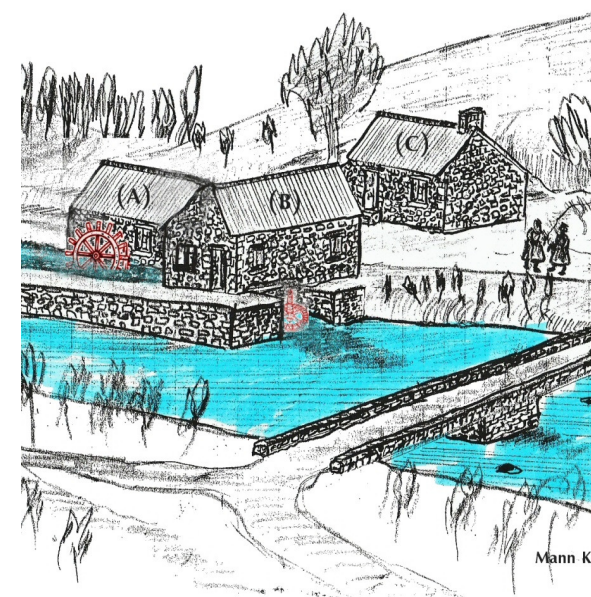
Ici, à la petite ferme de Coat-Piriou, on peut voir que le prix (75 centimes) du fumier au mètre cube est 5 à 12 plus cher que la paille, mais un peu moins que le foin. Et les trois variétés de paille donnent les différentes cultures pratiquées sur les terres de Coat-Piriou : avoine, seigle et blé noir, et par contre le blé froment n'y est pas cultivé.

Le renable des moulins

Quant au renable, deuxième partie du document, le mot est plus connu, il s'agit de l'inventaire des pièces composant le moulin, réparties ici sur deux installations distinctes : le moulin blanc et le moulin roux.

Par ailleurs, dans un document de 1809, le moulin de Coat-Piriou est recensé avec la particularité de disposer de deux roues et moutures de natures différentes : l'une perpendiculaire (donc verticale, à aubes, avec deux tournants et double engrenage), l'autre horizontale (donc à cuil-

MOULIN de Coat-Piriou



(A) Moulin roux, (B) Moulin blanc, (C) Maison du meunier (Ti Tin Pennec Koz)

lères et en prise directe sur l'axe de la meule tournante). Comme sur les 8 autres moulins en activité de la commune, les deux meules de Coat-Piriou viennent des carrières de Rouen, mais la production annuelle de farine n'y est pas très importante : 4 quintaux (loin derrière les 20 quintaux du Cleuyou).

La première question est de savoir quelle catégorie de roue, verticale ou horizontale, équipait quel moulin, blanc ou roux. La réponse est dans le document :

Le moulin roux disposait d'une roue verticale car il est question de « grand et petit tournant ». En effet le grand tournant était dans l'eau du bief, et le petit, appelé aussi « rouet », formait engrenage en dessous de l'axe de la meule.

Dessin ci-dessus inspiré d'un croquis de Mann Kerourdan, avec un seul bâtiment de moulin (E).

Pour la roue en (A), Mann suggère un autre placement : « Je n'ai jamais vu de roue verticale en milieu de bief, mais plutôt dans le courant des rivières ou en chute d'eau de fin de bief ».

Les deux moulins blanc et roux de Coat-Pirou

Meilh wenn ha roux

Un état détaillé des ré-
coltes et une description
du double moulin de Coat-
Pirou, sa chaussée et son bief
qui seront supprimées quelques
années plus tard par l'aménage-
ment du canal d'aménée à la pa-
peterie voisine d'Odet.

Grand merci à Geneviève Hypo-
lite pour nous avoir fait con-
naître ce document notarial bri-
cois qui contient autant de jolis
mots savants dont a aujourd'hui
oublié le sens : stus ²⁷, renable

²⁷ Stus, stuit, stuc, s.m. : sorte de fu-
mier, d'engrais : « Jouis le tenancier de
ses stucs et engrais estans aux terres de
ladite tenue » (1578, Coutume de Bret.,
Nouv. Cout. gén., IV, 408) ; « Trois jour-
nées de terre en stus et engrois pour
forment, terres labourables en stu et en-
grois pour avoine » (1510, inventaire par
la cour de Treourec, Arch. Finist.). On
trouve encore au XVIIIe s. : « un journal
et demi de stus sous seigle » (1744,
Arch. Finist. B 287). Source : diction-
naire Godefroy 1880. Jean-François Le
Gonidec signale également en 1807
« Stū, adj. Je n'ai jamais vu employer ce
mot qu'après le mot douar, terre ; douar
stū, terre chaude, terre en rapport, terre
préparée à recevoir la semence, après
avoir été engraisée. Le Pelletier a consi-
déré ce mot comme substr., et lui a don-
né la signification de fumier ». Au 19e
siècle l'état de stus en Cornouaille était
l'inventaire de tous les fumiers ; pailles,
foins, landes en réserve ou sur la terre
dont la destination était de l'enrichir
avant les labours.

²⁸, trémie ²⁹, triguette, pirouette
³⁰, jument sèche, ... Et merci éga-
lement à Mann Kerouredan pour
avoir « challengé » l'hypothèse
d'une roue en milieu de bief.

L'état inventaire des stus

Le « stu », mot qui a presque dis-
paru des dictionnaires, désignait
autrefois les fumures ou amen-
dements dont on épandait les
terres agricoles cultivées. Le dic-
tionnaire Godefroy ³¹ est le seul
ouvrage qui mentionne ce terme

²⁸ Renable, s.m. : état des lieux, l'adjec-
tif renable ou raisnable signifiant en
vieux français « en bon état ». On faisait
un renable en particulier pour les mou-
lins. Il y avait le grand renable et... le
petit renable dans lesquels étaient in-
ventoriés et valorisés tous les appareils
à l'intérieur du bâtiment du moulin (le
grand fer, la meule dormante et la
meule courante, la roue ou la pirouette,
les cordes, etc....), mais aussi à l'exté-
rieur : les vannes d'aménée ou de fuite,
les rigoles ou biefs, les chaussées. Par
extension valeur mobilière du moulin.
Les meuniers devaient acquitter cette
somme lors de leur entrée en jouis-
sance, la somme leur étant rendue à la
fin du bail, si le moulu était jugé bien
entretenu. Source: Glad, portail des pa-
trimoines de Bretagne.

²⁹ Trémie, s.f. : sorte de grande auge
carrée, large du haut, étroite du bas,
qui devait permettre aux grains de tom-
ber sur les meules. Source : Jules
Verne, Île mystérieuse, 1874, p. 373.

³⁰ Pirouette, s.f. : ensemble composé
d'une roue hydraulique horizontale et
de son arbre relié à la meule d'un mou-
lin. Un moulin à rodet ou moulin à pi-
rouette est un type de moulin à eau à
axe vertical. Source : Wikipedia.

³¹ Frédéric-Eugène Godefroy (1826-
1897) est un philologue et lexicographe
romaniste, journaliste et enseignant
français. Une de ses œuvres les plus cé-
lèbres est le « Dictionnaire de l'ancienne
langue française du IXe siècle au XVe
siècle » publié en 1881.

Le Guay, César Birotteau du manoir du Cleuyou

Penn-den ul levr

« Sur ces données, les
honnêtes gens de
l'arrondissement le
nommèrent capitaine de la garde
nationale ... », César Birotteau,
Balzac. Comme ce héros de ro-
man, Guillaume Le Guay fut en
conflit contre sa hiérarchie et
s'auto-déclara Garde National.

Toujours grâce à son dossier mi-
litaire, nous pouvons retracer
l'histoire de sa démission pour
raisons familiales et de son con-
flit avec son ancien ami, Michel
Bouté, lequel est devenu général.

Un mariage avantageux

De 1790 à 1804 Guillaume-
François Le Guay, né en 1773 à
Tessy en plein bocage normand,
a été un valeureux militaire de
carrière.

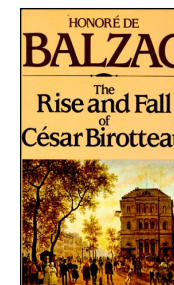
Mais, le 19 Novembre 1804 (28
Brumaire de l'an 13), en caser-
nement avec son régiment à
Quimper pour la défense des
côtes et la lutte contre les
chouans et réfractaires, il se ma-
rie avec une riche héritière. Il
faut dire que Quimper n'étant
pas une véritable ville de garni-
son, nombreux sont les officiers
militaires hébergés chez l'habi-
tant, et de ce fait de multiples
mariages sont célébrés.

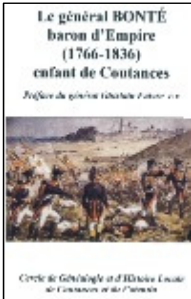


Lazare Hoche

L'idylle la plus célèbre de la ré-
gion est celle de Louise du Bot
du Grego, domiciliée au château
de Trévarez en Laz, avec Lazarre
Hoche, chef de toutes les armées
de Brest et de Cherbourg. Après
la mort du général en septembre
1797, la jolie marquise va convo-
ler en juste noces avec Michel
Louis Bonté, chef du 81 régi-
ment, futur général et baron
d'empire, compatriote normand
de Guillaume Le Guay.

Et les sorts des deux hommes
s'en trouvent un peu liés au ni-
veau familial : « Le régiment se
trouvant en garnison dans le dé-
partement du finistère, Mr Bonté
y contracta un mariage avec une
très riche propriétaire du pays. Le
sieur Leguay y fit également con-
naissance avec une famille très
honnête dans laquelle il avait
l'espérance de faire un mariage
avantageux ». Cet adjectif est ré-
pété dans plusieurs documents
et lettres.





Je trouve en congé dans le Département du Ministère pour y conclure un mariage avantageux, au moment des grandes promotions; il a été fort étonné, en rejoignant son Régiment de recevoir, des mains de son Colonel, une lettre de vous, par laquelle vous ordonnez son remplacement.

Les deux hommes se connaissent depuis longtemps : « la bonne intelligence a établi l'amitié et même l'intimité entre les deux compatriotes, Bonté et Leguay ».

Mais en 1804 les choses vont changer : « M. Bonté semble avoir oublié tous les bons sentiments qui l'avoient si souvent animé pour le sieur Leguay, tous les bons témoignages qu'il avait rendus de lui, pour vexer et persécuter son compatriote et son plus ancien compagnon d'armes ».

En janvier 1805 le colonel Bonté écrit à son ministre de la guerre : « Monsieur Leguai, prolonge son congé sans aucune autorisation et ne donne pas de ses nouvelles, il est de mon devoir, Monseigneur, de vous en instruire ».

En effet en juillet 1804 Le Guay a obtenu un congé de 3 mois de la part du ministre, lequel congé s'est expiré quelques jours avant son mariage.

¹⁰ Louis-Alexandre Berthier (1753-1815), prince de Neuchâtel et Valangin, prince de Wagram, est un militaire français du XIX^e siècle. Berthier participe sous ses ordres aux campagnes d'Italie et d'Égypte et soutient le coup d'État du 18 brumaire. Sous le Consulat, il reçoit le portefeuille du ministère de la Guerre qu'il conservera jusqu'en 1807. Lors de l'instauration du régime impérial en 1804, Napoléon l'élève à la dignité de maréchal d'Empire puis l'anoblit en le faisant prince de Neuchâtel et Valangin en 1806.

Monsieur Leguai,
votre très humble et très
obéissant Subordonné.
Souci

Du coup Guillaume n'a qu'une seule issue : démissionner pour raison familiale pour éventuellement réintégrer l'armée plus tard. Le souci est que le colonel se braque, et obtient un refus hiérarchique de la démission, et donc le pauvre Leguay est considéré comme déserteur.

Le mariage avantageux de Guillaume Le Guay est réel, car son beau-père Vincent Mermet, marchand de draps et important négociant quimpérois, est très riche, et sa fille Cécile est l'unique héritière.

À la mort de son beau-père, non seulement ils hériteront du manoir du Cleuyou, de la métairie et du moulin, mais également quatre maisons rue Keréon et rue St-François à Quimper, et aussi les métairies de Coutilly et de Kervreyen en Ergué-Gabéric. Une vraie fortune à gérer.

Le colonel Bonté avait sans doute raison en affirmant : « le sieur Leguay est sur le point de faire un mariage avantageux qui ne pour-

« Chanson sur les Ballons », et incluant la transcription chantée et sa partition en clef de fa.

Le billet de 1906 donne cette explication : « Cette pièce curieuse et peu connue a été extraite, paroles et musique, de la Grammatica latino-celtica de Alain Dumoulin, publiée à Prague en 1800. Elle est citée en appendice, avec quelques autres d'un moindre intérêt, comme spécimen de chanson bretonne. Je dois la transcription ci-dessous à l'obligeance d'un savant ecclésiastique, Monsieur l'abbé Bourdoulous ²⁶, à Quimper. »

Bernard Lasbleiz retranscrit la partition, telle qu'elle fut publiée dans le billet du Fureteur Breton, dans sa thèse « Les timbres des chansons et cantiques en langue bretonne du XVII^e au XX^e siècle » soutenue en décembre 2012.

Il ajoute : « Henry donne en 1865 le timbre français "Heureux qui dès son enfance" (Cantiques de Saint Sulpice 1819, n°62) au cantique de Le Briz "Ar voyen d'en em assuri". Dumoulin l'avait également emprunté en 1800 pour sa chanson composée sur les montgolfières. »

Et enfin nous vous invitons à écouter l'air joué à la flûte traversière par Gw. C. :



²⁶ Le père Jean Bourboulous est né à Gouézec en 1855 et décédé à Douarnenez en 1915. Jésuite et missionnaire il étudia le latin, le gallois et le breton. Prédicateur, collaborateur de Feiz ha Breiz il publia des études en langue bretonne sur les cantiques bretons.

Chanson sur les Ballons

Cette pièce curieuse et peu connue a été extraite, paroles et musique, de la Grammatica latino-celtica de Alain Dumoulin, publiée à Prague en 1800. Elle est citée en appendice, avec quelques autres d'un moindre intérêt, comme spécimen de chanson bretonne. Je dois la transcription ci-dessous à l'obligeance d'un savant ecclésiastique, Monsieur l'abbé Bourdoulous, de Quimper. F. V.



CHANSON SUR LES BALLONS

I	I
Eur vag nevez so invantet ; Dre an eer e navigo, Betec al loar ac ar steret A dra sur e hon savo	Un bateau nouveau est inventé ; A travers l'air il naviguera, Jusqu'à la lune et les étoiles Certainement il nous fera monter.

CHORUS

Ch'ui rai ar pes a garfet,
A me rai ar pes a garin ;
En eur vag ken dibarfet
Troad biken na lakin !

CHŒUR

Vous ferez ce que vous voudrez,
Et je ferai ce que je voudrai ;
Dans un bateau si imparfait
Le pied jamais ne mettrai.

II

Nes on ket scuis da veva,
Doue ra viro biken
E ven ker sot da riska
Torri ma melschinen (1) !

II

Je ne suis pas fatigué de vivre,
Que Dieu garde jamais
Que je sois assez sot de risquer
De me briser l'échine !

III

Tud foll ha tud direson,
Ne soc'h ket brema da c'houzout :
Kement so bet er balon
Ho deus torret ho goug.

III

Gens fous et déraisonnables,
Vous n'êtes pas maintenant à (le) savoir :
Tous ceux qui sont allés dans le ballon
Se sont cassés le cou.



Ascension du
Suffren du 14
juin 1784.

Source : Ar-
chives munici-
pales de
Nantes, II174_5

relié au sol par un cordage (plus tard un câble métallique).

Cette même année 1783 des expérimentations eurent lieu également à Nantes. Le 14 juin 1784, un ballon baptisé « *Le Suffren* » prit l'air avec à son bord le chevalier Coustard de Massy, né à Nantes en 1734, et le père Mouchet, devant près de 80.000 personnes. Le vol s'acheva après une heure environ près de Cholet.

Contrairement au Père Mouchet de l'Oratoire, professeur de Physique à l'Université de Nantes, l'abbé Dumoulin représente la frange de l'église catholique qui considère qu'il ne faut risquer ni sa vie, ni sa foi, dans ces engins aussi dangereux.

Il publie en 1800 le texte de cette chanson, et, malgré lui, il a une vision quelque peu prophétique : « *Betec al loar ae ar steret, A dra sur e hon savo.* » (Jusque la lune et les étoiles, sans nul doute il nous emmènera).

Alain Dumoulin avait-il écrit ou transcrit sa chanson avant de partir en exil, en ayant en tête les essais nantais ? Ou alors, l'a-t-il composé à Prague, sur la base des informations diffusées dans les journaux ?

Quand notre auteur gabéricois a composé son texte satirique, il avait sans doute en tête la musique d'un autre chant ou cantique populaire. Au vu du texte on pense tout d'abord à cette chanson ancienne que Denez Prigent a chantée sur son tout premier album :

Ur vag nevez a Vontroulez

A zo ar bloaz-mañ muntrezerez

Bernard Lasbleiz²³ qui a consacré sa thèse de doctorat et quatre ans de labeur à l'étude des chants bretons anciens ou des cantiques diffusés sans partition, a répertorié la chanson de Dumoulin :

✚ « *La chanson de l'enregistrement de Denez Prigent n'avait rien avec la chanson initiale « Ur vag nevez a Vontroulez », ni du point de vue du texte ni du point de vue de la musique, en dehors des premiers mots du titre qui peuvent induire en erreur.* »

✚ « *Quant à l'origine de l'air de l'abbé Dumoulin il s'agit très clairement du timbre²⁴ du cantique français « Heureux qui dès son enfance » que l'on trouve entre autres dans le recueil de Saint-Sulpice au n° 62. La chanson de Dumoulin est répertoriée page 142 de l'édition de 1906 du "Fureteur Breton" de Maurice Le Dault²⁵.* »

Pages 142 et 143 de cette fantastique revue, on trouve effectivement un billet signé F.V. (sans doute François Vallée), titré

²³ Bernard Lasbleiz est un musicien lannionnais, spécialiste des chants bretons anciens ou des cantiques diffusés sans partition. En décembre 2012 il a publié une thèse de doctorat intitulée « *Les timbres des chansons et cantiques en langue bretonne du XVIIe au XXe siècle* », inventoriant 1 700 appellations de timbres (dont 1400 identifiées). Son directeur de thèse était Daniel Giraudon, le grand spécialiste de la chanson bretonne imprimée sur feuille volante.

²⁴ Timbre, s.m. : motif ou air connu sur lequel on ajoute un texte, pour créer une nouvelle chanson. Source : TLFi.

²⁵ Maurice Le Dault (1871-1956), libraire, éditeur et fondateur de la revue savante « *Le Fureteur breton* ».

ra se conclure que lorsqu'il sera dégagé de l'état militaire », c'est-à-dire disposer de son temps pour gérer ses biens et sa fortune.

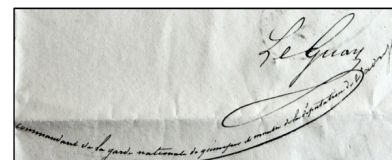
C'est finalement ce qu'il fera, en prenant néanmoins un emploi de « *receveur des impôts indirects* » à la régie départementale des droits réunis (corps d'administration impériale créé en 1804).

Réhabilitation royale

En février 1831 Guillaume adresse carrément une supplique au roi Louis-Philippe pour être rétabli dans ses droits et grade militaire : « *l'heureuse occasion qui m'amène aujourd'hui devant vous pour demander la réparation d'une injustice commise à mon égard* ».

Il supplie sa Majesté « *de vouloir bien me rendre mon ancien grade de capitaine dans la nouvelle organisation municipale qui va remplacer la gendarmerie, à la destination spéciale de Quimper* ».

Cette nouvelle organisation étant la réactivation de la Garde Nationale qui avait été dissoute en 1827 et qu'il a connue à Paris en 1790, Guillaume Le Guay n'attend même pas la réponse royale, qui sera positive, en signant avec beaucoup d'aplomb avec un trait en courbe à côté de son nom : « *commandant de la garde nationale de Quimper* »



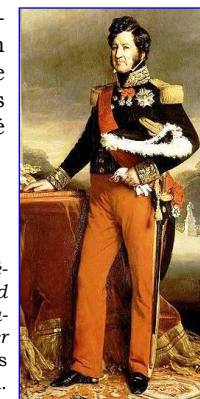
Cette réintégration nous fait penser à l'emblématique personnage de César Birotteau d'Honoré de Balzac¹¹ : « *Sur ces données, les honnêtes gens de l'arrondissement le nommèrent capitaine de la garde nationale, mais il fut cassé par Napoléon qui, selon Birotteau, lui gardait rancune de leur rencontre en vendémiaire. César eut alors à bon marché un vernis de persécution qui le rendit intéressant aux yeux des opposants, et lui fit acquérir une certaine importance.* »

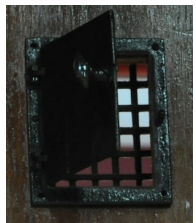
Remplaçons le roi Louis XVIII par Louis-Philippe, Napoléon par le baron Michel Louis Bouté, et nous avons l'histoire de Guillaume Le Guay, châtelain du Cleuyou, ex capitaine de grenadiers. César Birotteau et Guillaume Le Guay furent tous deux nommés dans la Garde Nationale, le premier reçut la Légion d'Honneur, mais Guillaume ne l'eut pas, mais par contre son fils Prosper Le Guay en fut décoré plus tard.

¹¹ « *Histoire de la Grandeur et de la Décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, adjoint au maire du deuxième arrondissement de Paris, chevalier de la légion d'honneur, etc* », Œuvres complètes d'Honoré de Balzac, X, A. Houssiaux, 1855.

Manoir du
Cleuyou en Er-
gué-Gabéric.
Photo Preis-
sing-Bertram.

Le roi Louis-
Philippe 1^{er} :





Rituel et mystères de la Porte de la Chapelle

kevrinoù ha mojennoù

Le domaine du Cleuyou est un lieu de poésie et de mystère, notamment pour ce qui touche le patrimoine et les marques de son passé.

On a déjà évoqué le cygne de la pierre tombale à enfeu des Li-ziart, les poteaux patibulaires épiscopaux, l'épigraphie gothique sur une pierre support de calvaire. Aujourd'hui il s'agit d'un hypothétique temple maçonnique protégé par une porte spéciale.

Par ailleurs, pour évoquer un sujet empreint du mystère templier également, on s'est attaché à étudier ce document historique qu'on appelle communément le « *Rituel de Quimper* », mais qui n'a bien sûr aucun lien direct avec le manoir du Cleuyou.

Une chapelle spirituelle

Qui a pénétré cette pièce attenante au château du Cleuyou, ne peut que remarquer une atmosphère incitant à la spiritualité, voire au sacré. Quel était l'usage de cette pièce ? Les franc-maçons, voire les templiers l'ont-ils fréquentée ? Autant de questions qui sont peut-être sans réponse définitive, mais qui méritent quand même qu'on s'interroge sur certains éléments historiques connexes.



Il est de coutume aujourd'hui de désigner cette pièce spéciale du pignon nord du manoir sous le nom de chapelle, bien que son utilisation pour des offices religieux ne soit pas vraiment attestée. Elle est dotée d'une toiture haute aux poutres apparentes, d'une cheminée à foyer ouvert, d'une cavité en pierres à usage de four ou de rangement, et d'une petite fenêtre latérale ouest.

En 1794, pour l'expertise immobilière précédant la vente de la propriété en bien national, le rez-de-chaussée est ainsi décrit : « *quatre pièces de courses dont une cuisinette, un office de plein pied à la cuisinette, une cave et un sallon ayant ouverture sur la cour et porte sur le jardin* ». L'office de plein pied est cette chapelle, et la particularité d'être ouverte sur la cuisine, sans porte extérieure, est mentionnée. À noter que le rédacteur du document, Salomon Bréhier, franc-maçon de la loge « *La Parfaite Union* », semble préciser que la pièce servait au rangement de la vaisselle et des por-

Cantique en breton et en latin sur les Montgolfières

Son ar vag nevez

Un article de Thierry Le Roy publié en 2005 dans l'excellente revue Armen nous a révélé cette chanson : « *Un chant en breton, publié en 1800 par Alain Dumoulin, ancien recteur d'Ergué-Gabéric qui avait émigré au moment de la Constitution civile du clergé, parle d'un nouveau navire, "ur vag nevez", qui "naviguera dans les airs / dre an eer a navigo"* ».

Merci à Tadkoz pour nous avoir communiqué cette information. Daniel Le Prince, alias « *Tadkoz* », est un musicien breton du pays bigouden, plus précisément du Guilvinec. Il a notamment publié de nombreux articles pédagogiques sur la pratique de l'accordéon sur des airs de Bretagne.

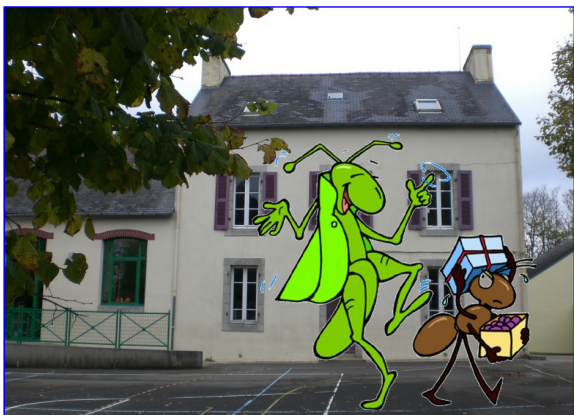
L'apparition des aérostats

Alain Dumoulin était enseignant au petit séminaire de Plouguernevel, puis recteur de la paroisse d'Ergué-Gabéric en 1787, et, s'opposant fermement à la Révolution, il dut s'exiler en 1792, d'abord à Liège en Belgique, puis à Prague. Et là dans la capitale de la Bohême, il composa une grammaire latine et bretonne, dans laquelle il annexa quelques textes profanes pour donner des exemples de textes en langue bretonne, dont il donnait aussi la traduction en latin.

Le dernier texte est une chanson sur les méfaits des aérostats²², avec ses dangers manifestes : « *Tud foll a tud direson, Nefoc'h ket brema da c'husut, Kement so bet er balon Ho dus torret ho gug* » (Gens fous et déraisonnables, vous ne serez aujourd'hui sans savoir que tous ceux qui ont été en ballon se sont cassés le cou). Bernez Rouz, dans son opuscule « *Alain Dumoulin. Un recteur breton dans la tourmente révolutionnaire* », a proposé une traduction française du texte breton, avec son refrain et ses trois couplets.

Comment Dumoulin a-t-il eu vent des essais de ces aérostats, dont le premier eut lieu place des Cordeliers à Annonay, pays des frères Montgolfier, le 4 juin 1783 ? Le 19 septembre de cette même année, un coq, un mouton et un canard firent l'expérience du premier vol habité à Versailles devant le roi Louis XVI, leur ballon s'est envolé jusqu'à 480 mètres. Le 19 octobre à la Folie Titon, aujourd'hui située rue de Montreuil à Paris, à l'époque encore bourg de Saint-Antoine, le premier vol humain eut lieu, effectué par Jean-Baptiste Réveillon, Jean-François Pilâtre de Rozier et Giroud de Villette. Le ballon est alors captif, c'est-à-dire

²² Aérostat, sm. : appareil couramment appelé ballon, capable de s'élever et de se maintenir dans les airs, comprenant : un ballon sustentateur gonflé d'un gaz plus léger que l'air, une nacelle et un filet reliant le ballon à la nacelle. (On distingue plusieurs catégories d'aérostats : les aérostats captifs ou libres [reliés ou non à la terre par des cordages], les ballons-sondes, les aérostats dirigeables, par ellipse : les dirigeables). Source : TLFi.



Ecole communale des garçons au bourg.

Merci à tous les correspondants qui nous proposent leur aide pour compléter l'espace des Instits, corriger les erreurs de dates (!), et mettre à jour les photos de classe. L'aventure continue !

Cette épithète relevait sans doute le flegme de l'homme politique qui recherche les compromis, et aussi, pour ses ennemis, son sens des affaires troubles. En tous cas, ses torts sont les suivants : « il est allé tout simplement demander à l'instituteur de lui prêter, pour une semaine, les locaux des écoles communales de garçons et filles d'Ergué-Gabéric » ; « à la noce il y avait peu de paysans et trop de citadins ».

Et le journaliste de finir son billet par une évocation d'une fable connue : « Il n'y a plus qu'à enlever les plaques qui ornent les portes d'entrée de nos écoles communales et les remplacer par cet écriteau un peu naturaliste mais beaucoup plus vrai : ICI L'ON DANSE ! ».

Une vocation d'instituteur

François Bothorel, fils d'épicier, est né le 9 novembre 1863 à La Feuillée ²¹. Il épouse Louise Le Corre, institutrice également.

²¹ Naissance - 09/11/1863 - La Feuillée (Bourg) de BOTHOREL François, fils de

Il est nommé instituteur de la classe unique des garçons de l'école communale de Lestonan de mars 1889 à février 1890, et son épouse institutrice à l'école des filles.

Après 2 années aux écoles des garçons du bourg, François et Louise Bothorel sont nommés à Commana en septembre 1892.

En 1904 ils sont à Scrignac et François est récompensé par un « diplôme d'honneur de l'Instruction publique ». En 1912 ils sont mutés de Scrignac à Plomodiern, et seront ensuite nommés à la Forêt-Fouesnant. François décède en janvier 1936 à la Forêt « des suites d'une longue maladie ».

Pour sa nécrologie, le journaliste salut sa vocation d'enseignant : « Ancien élève de l'école normale de Quimper, il s'était consacré à l'enseignement public dans son département ».

La Forêt-Fouesnant

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort, survenue à La Forêt-Fouesnant, à la suite d'une longue maladie, de M. François Bothorel. M. Bothorel, qui était âgé de 72 ans, était né à La Feuillée, canton de Huelgoat. Ancien élève de l'école normale de Quimper, il s'était consacré à l'enseignement public dans son département. Son dernier poste était celui de directeur d'école à La Forêt-Fouesnant. C'est du reste dans ce charmant coin de la Cornouaille qu'il s'était retiré pour jouir d'une retraite bien méritée.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à M. Albert Bothorel, son fils, commis des Postes à Concarneau, ainsi qu'à sa dame et à toute la famille, nos plus vives condoléances.

Pierre, Epicier, âgé de 30 ans et de Jeanne PROUFF, âgée de 32 ans. Témoins : Ollivier PROUFF, son grand père, âgé de 60 ans et François PROUFF, son oncle, âgé de 30 ans, tous deux commerçants dans le Bourg et qui signent. Notes : Le père est présent.

visions. Mais pouvait-il dévoiler l'existence de réunions secrètes ?

Quant aux autres liens historiques avec la franc-maçonnerie locale, la propriété passa au début du 19^e siècle dans les mains de Simon Vincent Mermet, riche négociant quimpérois, dont les proches (frère et neveu) étaient des membres des loges quimpéroises « L'Heureuse Maçonne » et « La Parfaite Union ».

En 2011, Werner Preissing, propriétaire du château, écrit dans son livre consacré à l'histoire du bâtiment gabérisois : « Il est tout à fait possible que cette ancienne souillarde ait changé de fonction et été transformée en chapelle. Un détail intéressant à ce propos est la porte de cette pièce. Elle possède à hauteur des yeux une petite fenêtre fermée par un verrou. De tels aménagements sont habituels dans les loges franc-maçonniques pour faciliter la surveillance. La porte peut être verrouillée de l'intérieur. La chapelle aurait donc pu servir de temple maçonnique. »



(C) Elisabeth Baetram-Preissing, 2015

En 2008 une anecdote marque l'histoire la porte de la chapelle, à savoir qu'elle disparut, subtilisée et remise en place grâce à la vigilance des nouveaux propriétaires du manoir : « Le dimanche 24.8.2008 nous constatons que diverses choses ont disparu du manoir, comme par exemple la porte de la chapelle. Le lundi nous déposons une plainte à la police de Quimper. La police fait aimablement le nécessaire et une semaine plus tard, [...] nous rapporte diverses choses, dont la porte de la chapelle. »

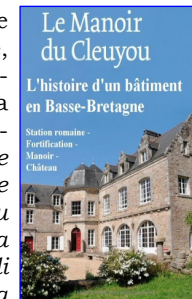
Le catéchisme de Quimper

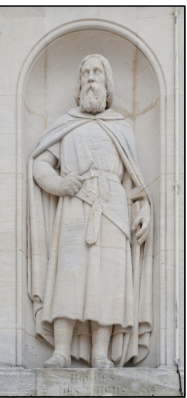
Ce document d'archives redécouvert et transcrit en 1997 par André Kervella et Philippe Lestienne ¹² et qu'on désigne sous le nom de « Rituel de Quimper » est devenu le document clef apportant la preuve des liens entre l'ordre templier et les premières loges maçonniques.

Il s'agit d'une liasse de 12 pages (ou folios), cote 100 J 1623, du fonds de Kernuz conservé aux Archives Départementales du Finistère.

La datation du document est importante car il marque la période de déclaration des premières loges maçonniques officielles en France. Sur le folio 11 il est écrit cette formule intéressante : « D.L.L. 1750 de L.M. 5750 de N.f. 632 ». Ce qui veut dire en langage clair : De L'ère Lunaire (ou

¹² Article « [Un haut-grade templier dans les milieux jacobites en 1750 : l'Ordre Sublime des Chevaliers Élus aux sources de la Stricte Observance](#) » d'André Kervella et Philippe Lestienne, pages 229-266, du numéro 112 de la revue « Renaissance Traditionnelle ».





La statue d'Hugues de Payns, place Saint-Bernard à Dijon.

Jacques de Molay, né entre 1244 et 1249 et mort en 1314, fut le 23e et dernier grand maître de l'ordre du Temple.

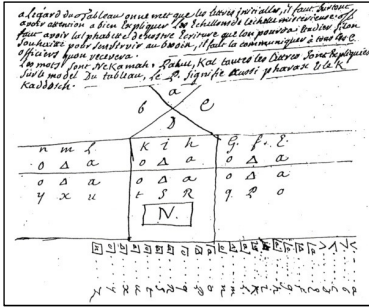


vulgaire) 1750 de L'ère Maçonnique 5750 de Notre fraternité 632. Ce qui signifie 632 années après la fondation de l'Ordre des Chevaliers du Temple en 1118 par Hugues II de Payns. C.Q.F.D.

Comme dans tout document maçonnique, il y a d'autres abréviations, et pour commencer celles désignant le nom de l'ordre : « l'o.S. » ou « Lo.S.D.C.E », à savoir l'Ordre Sublime des Chevaliers Elus. On connaissait les trois premiers grades maçonniques : apprenti, compagnon et maître, le quatrième étant celui de Chevalier, même au 18e siècle comme le montre le document en question.

Le document commence par cette phrase : « On commencera par examiner foncièrement foncièrement le M.B. qui sera proposé sur les trois premiers grades », et au folio suivant se poursuit par « Statuts pour estre admis au sublime grade ».

Au folio 5 (où est expliqué « l'alphabet de nostre écriture »), il est question de chevalier K, avec cette précision : « Le K signifie Kaddosch »¹³.



¹³ Kadosh : mot hébreux signifiant pur, physiquement, rituellement, et surtout moralement, spirituellement.

Et au folio 8, le catéchisme sous forme de questions et de réponses est plus explicite : « D. Comment se peut il donc faire que l'ordre soit parvenu à nous dans toute sa pureté. R. Plusieurs dentre eux observateurs de la loi qu'ils setoient imposee a juste titre se separerent et furent a juste titre appelez Kadhosh qui signifie Saint ».

Quelle est l'origine et la provenance du document ? Vraisemblablement le rituel était diffusé pour l'ensemble de l'ordre, les illustres G.M. et grands officiers de l'Ordre étant listés et représentant l'Ile de France, les régions française, la Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne ..., les plus récemment nommés étant de Rennes et Poitiers.

De plus le document est arrivé à Quimper par le rapatriement des Archives du château de Kernuz en Pont-l'Abbé constituées par l'historien et sociologue Armand Du Chatellier (1797-1885), son fils Paul (1833-1911), archéologue et préhistorien, et son gendre Émile Ducrest de Ville-neuve.

Cette collection est découpée en plusieurs sous-fonds, et le rituel de Quimper est classé dans la série « Le Saulnier de Vauxhelle » contenant d'autres documents maçonniques en provenance de St-Brieuc et de Chateaulaudren.

Le document n'a sans doute pas une origine quimpéroise, mais il illustre certainement les pratiques et les croyances diffusées localement au début du 18e siècle.



Le marié est Jean Le Crane, fils de Michel. Son père est maire de Beuzec-Conn, et il le sera également, poursuivant le combat pour l'ouverture d'une école laïque dans sa commune.

La mariée est Perrine Guyader, fille de Louis Guyader¹⁹. Ce dernier est agriculteur et marchand de bois à Squividan en Ergué-Gabéric. Il est connu pour ses positions politiques : en 1884 et en 1892 il se présente sans succès aux élections municipales comme tête de liste du parti républicain. En 1883-84 un tract rédigé en breton par la liste des conservateurs conduite par Hervé Le Roux de Mélenec le présente de façon ironique sous son surnom « Louis Squividan ».

En 1900 il cosigne une lettre au préfet dans laquelle les républicains dénoncent l'attitude du recteur qui pressurise les familles pour qu'elles inscrivent leurs filles dans son école privée.

¹⁹ Louis Guyader, alias Louis Squividan, est né le 10.02.1842 à Ergué Armel, marié à Jeanne Laurent en 1871, décédé le 25.04.1920 à Squividan en Ergué-Gabéric. Il est cultivateur à Squividan, et en 1871-72 il est aussi déclaré comme marchand de bois. En 1884 et en 1892 il se présente sans succès aux élections municipales comme tête de liste du parti républicain.

A un autre bout du département, il vient de se passer un fait encore plus grave.

M. Guyader, Dour-Klouar pour ses amis, cultivateur à Ergué-Gabéric, mariait sa fille lundi dernier, avec le fils du maire de Beuzec-Conn. C'est très heureux pour un père de marier sa fille et nous offrons aux jeunes époux toutes nos félicitations : qu'ils soient heureux et qu'ils aient beaucoup d'enfants.

Mais Dour-Klouar n'est pas un homme comme tout le monde : c'est un gros et riche opportuniste, ami de M. Hémon et du Préfet, « lauréat dans maints concours » comme disait mardi un journal parisien qui a bien voulu s'occuper de cette grandissime noce.

Or Dour-Klouar ne pouvait pas faire la noce de sa fille comme tout le monde. Et il est allé tout simplement demander à l'instituteur de lui prêter, pour une semaine, les locaux des écoles communales de garçons et filles d'Ergué-Gabéric.

M. l'instituteur, sachant que M. le Préfet et M. Hémon devaient venir à la noce, s'est empressé d'écrire à M. Dreux pour lui demander l'autorisation.

Et M. Dreux qui danse sans doute le rigodon aussi bien qu'il chante la Marseillaise a retourné la lettre à l'instituteur avec ces simples mots, sans cachet ni autre signe administratif : « Approuvé. — Dreux. »

La noce Dour-Klouar s'est donc faite à l'école communale lundi dernier; depuis le mercredi, 2 novembre, l'école avait été démenagée et les élèves étaient employés à tresser des guirlandes de fleurs pour décorer les salles!

La cour a été en partie dépaillée!

Bref, pendant près de huit jours, filles et bambins d'Ergué-Gabéric n'ont pas eu de classes.

Inutile de dire que l'excellent maire d'Ergué-Gabéric n'avait pas été consulté.

Mais on n'aurait su trop faire pour une noce où assistaient M. Proudhon, préfet, M. Hémon, député, le pseudo-inspecteur des paratonnerres, l'évêque laïque, M. Duval, des notabilités de l'instruction publique et de la loge franc-maçonnique de Quimper.

Dour-Klouar qui voulait du monde à sa noce avait invité tout le cercle républicain et franc-maçon de Quimper : en bloc.

Seulement, il paraît qu'à la noce il y avait peu de paysans et trop de citadins.

Aussi M. le Préfet était quelque peu désappointé; il espérait trouver à Ergué tous les notables cultivateurs de la région et pas du tout, il y avait plus de petits chapeaux que de grands chapeaux. La petite manifestation politico-opportuniste était ratée.

A la fin du banquet, M. le Préfet voulut donner sa bénédiction préfectorale à l'assistance sous la forme d'un sermon, s'est empressé d'écrire à M. Dreux, ou plutôt d'un discours : mais au moment où il ouvrait la bouche, quelques jeunes gens entrèrent en chantant dans la salle et, sans respect pour la majesté préfectorale, ils continuèrent leurs chansons.

Après tout on est à la noce pour s'amuser et la chanson étouffa le discours préfectoral : les invités n'y ont pas perdu.

La noce finie, chacun s'en fut coucher.

Voilà à quoi servent les locaux scolaires, bâtis avec l'argent des contribuables pour y instruire la jeunesse.

Il n'y a plus qu'à enlever les plaques qui ornent les portes d'entrée de nos écoles communales et les remplacer par cet écriteau un peu naturaliste, mais beaucoup plus vrai :

ICI L'ON DANSE !

Autant les journaux parisiens (Le Petit Journal) et républicains (Le Finistère) font l'éloge des familles des mariés, autant un journal très catholique comme « Le Courrier de la Cornouaille » ne manque de critiquer le déroulement de ce mariage et la personnalité du père de la mariée²⁰.

Le deuxième surnom du républicain Louis Guyader fait l'objet de moquerie : « Dour-Kloar » ou "eau tiède". Une expression recherchée qui semble mystérieuse au premier abord.

²⁰ Information et document communiqués par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale, avec à son actif déjà trois livres sur le Pays de Quimper.

Espaces
« Journaux »
« Personnalités »

Articles :
« Grand concours de tir à Ergué-Gabéric, Le Finistère 1895 », « Un grand mariage breton à Squvidan, Le Petit Journal et Finistère 1892 », « François et Louise Bothorel, instituteurs de 1890 à 1895 »

Billet du
03.05.2015

La cigale, la fourmi et l'eau tiède républicaine

Grilhig-gwez pe merien

La série des instituteurs se poursuit par l'évocation d'un autre instituteur qui, entre 1889 et 1895, fut nommé successivement à l'école communale de Lestonan et directeur de l'école des garçons du Bourg : François Bothorel, fils d'épicier, né en 1863 à La Feuillée et époux de Louise Le Corre.

Un très bon tireur d'élite

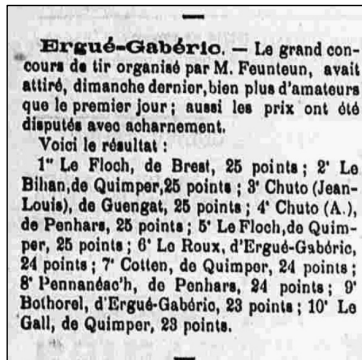
En dehors de son métier d'enseignant, il a un hobby : le tir.

Un article publié le 27 juillet 1895 dans le journal républicain « *Le Finistère* » rend compte d'un concours de tir organisé par un dénommé Feunteun à Ergué-Gabéric, sans doute dans son exploitation agricole. Il est probable que ce soit Alain Feunteun, le conservateur agriculteur à Congallic, mais il y a, en 1895, d'autres agriculteurs Feunteun qui pourraient être chasseurs et/ou fanas de tirs.

On retrouve parmi les lauréats ayant obtenu le maximum de points (25) les frères Auguste et Jean-Louis Chuto, le premier étant "candidat-maire" de Penhars, et le second domicilié à St-Alouarn en Guenguat. Les deux frères seront aussi, pour cette année 1895, médaillés par la Société nationale de tir des com-

munes de France et d'Algérie (Union agricole, 07.1896).

Quant à l'instituteur François Bothorel, il est classé 9e au concours départemental d'Ergué-Gabéric, et recevra un diplôme de la Société nationale de tir.



Un grand mariage breton

La relation de l'événement est publiée sous forme de dépêche en page 3 du numéro du 8 novembre 1892 du quotidien national « *Le Petit Journal* »¹⁸ : « *Un mariage breton (dépêche de notre correspondant). Quimper, 7 novembre. Aujourd'hui même on célèbre à Ergué-Gabéric, commune située à une lieue et demie de Quimper, un grand mariage suivant notre bonne vieille mode bretonne, entre deux riches familles de cultivateurs.* »

¹⁸ Le Petit Journal est un quotidien parisien, fondé par Moïse Polydore Milaud, qui a paru de 1863 à 1944. A la veille de la guerre de 1914-18, c'est l'un des quatre plus grands quotidiens français d'avant-guerre, avec Le Petit Parisien, Le Matin, et Le Journal. Il tire à un million d'exemplaires en 1890, en pleine crise boulangiste.

Le musée industriel pédagogique de l'école du Bourg

Mirdi ar skol

Un article de journal sur les moyens pédagogiques mis en œuvre par un jeune instituteur et financés par quelques militants républicains de la commune et par les parents des élèves de l'école communale.

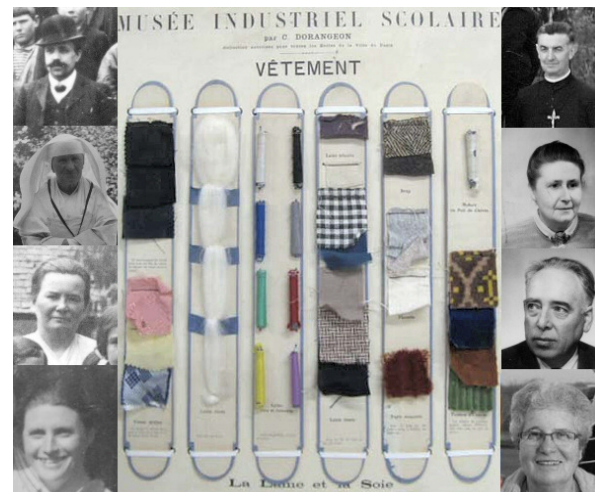
Une méthode de « donation crowdfunding » avant l'heure, et sans le support du site participatif <https://fr.ulule.com/>

L'article sur Auguste Noyelle qui fut instit à l'école laïque de Lestonan, puis à l'école du Bourg, vient enrichir un tout nouvel espace « *Les Instits* », où vous trouverez progressivement l'histoire de tous les autres instituteurs/trices qui ont exercé sur la commune. Une liste, classée par école, est aussi en cours d'élaboration : « *Les institutrices et instituteurs en poste à Ergué-Gabéric* ». Toute aide est bienvenue pour compléter les infos manquantes !

Mieux que des taolennoù

Cet article¹⁴, publié le 23 juillet 1890 dans le journal républicain

¹⁴ Information et document communiqués par Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale, avec à son actif déjà trois livres sur le Pays de Quimper : en 2010 « *Le maître de Guengat. "Mestr Gwengad"* », en 2012 « *La terre aux sabbots. "Douar ar boutoù-koad"* » et en



« *Le Finistère* »¹⁵, souligne l'initiative du jeune instituteur Auguste Noyelle qui, pour sa 4e année scolaire à l'école communale du Bourg (après deux années à Lestonan) fait l'acquisition d'un outil pédagogique pour animer ses leçons de choses.

Il s'agit d'un « *un beau musée industriel, composé de douze tableaux, douze cents échantillons et d'une valeur de 68 francs* ». Cet

2013 « *Les exposés de Creac'h-Euzen* ». Un quatrième livre est en préparation.

¹⁵ Le Finistère : journal politique républicain fondé en 1872 par Louis Hémon, bi-hebdomadaire, puis hebdomadaire avec quelques articles en breton. Louis Hémon est un homme politique français né le 21 février 1844 à Quimper (Finistère) et décédé le 4 mars 1914 à Paris. Fils d'un professeur du collège de Quimper, il devient avocat et se lance dans la politique. Battu aux élections de 1871, il est élu député républicain du Finistère, dans l'arrondissement de Quimper, en 1876. Il est constamment réélu, sauf en 1885, où le scrutin de liste lui est fatal, la liste républicaine n'ayant eu aucun élu dans le Finistère. En 1912, il est élu sénateur et meurt en fonctions en 1914.

« *Planche Delagrave-Dorangeon* »,

A gauche et droite quelques instits gabéricois du 19e et 20e siècle :

Emile Godet, Sœur Félicienne, Jeanne Borrossi, Mme Lazou, Henri Gourmelen, Mme Autret, Pierre Autret, Maryse Le Berre.

Espaces
« Journaux »
« Personnalités »

Articles :
« Souscription de l'instituteur pour un musée industriel scolaire, Le Finistère 1890 », « Auguste Noyelle, instituteur de 1885 à 1891 »

Billet du
25.04.2015

outil n'était pas donné ; à titre de comparaison les 2 poêles de l'école de Lestonan, installés à la première rentrée de Noyelle, avaient coûté en 1885 41 francs.

Nous avons retrouvé ces tableaux : éditées par les librairies Delagrave, conçues par C. Dorangeon, ces 12 planches présentent chacune une catégorie de matières, de légumes et épices jusqu'au chauffage et éclairage, en passant par le cuir, le lin, les pierres et le bois.

Contrairement à ce qui s'est passé pour les poêles installés pour chauffer les salles de classe en hiver, le conseil municipal d'Ergué-Gabéric n'a pas daigné « ajouter cette petite somme au chapitre additionnel de son budget » pour le musée industriel. Il faut dire que le maire et ses conseillers étaient conservateurs, et ils ont dû voir d'un mauvais œil la nouvelle pédagogie d'Auguste Noyelle. Celui-ci doit donc faire appel à la générosité privée en organisant « une souscription ouverte dans son école ».

Devant l'inertie municipale l'opposition républicaine, derrière Louis Guyader de Squvidan, répond à l'appel de l'instituteur en donnant son obole pour financer l'outil pédagogique : « ces mêmes personnes n'ont jamais hésité à payer de leur peine et de leur bourse. Voici la liste des premiers souscripteurs : MM. Guyader, Louis, 12 francs ; Signour, Corentin, 5 francs ; Le Roux, Jean, 5 francs ; Le Roux, Jean-Louis, 5 francs. »

Les contributions complémentaires ont été faites par « quelques » parents d'élèves, et non pas tous, ce qui laisse pen-

ser qu'il y avait aussi, parmi les parents, un certain scepticisme. Néanmoins, on peut penser que ces planches pédagogiques, écrites bien sûr en français, ont su éveiller une saine curiosité auprès des élèves, avec une meilleure efficacité que les « Taolennou »¹⁶ du camp religieux.

Un instituteur du Nord

Auguste Noyelle est né le 16 mars 1863 dans le Pas-de-Calais. Il passe son examen professionnel le 21 juillet 1881, et est nommé à Douarnenez. Il a 22 ans quand il est nommé le 1er mars 1885 comme premier directeur de l'école communale des garçons de Lestonan¹⁷.

Ses origines hors département démontre la difficulté des services de l'Instruction Primaire à former des instituteurs finistériens, et peut-être aussi une volonté nationale laïque à promouvoir l'usage de la langue française au détriment du breton.

En septembre 1887, après deux années scolaires à Lestonan, il nommé directeur de l'école des garçons du Bourg.

Il est marié à Régina Ternissien avec qui il aura 2 enfants pen-

¹⁶ Les taolennou ou tableaux de mission sont des outils de reconquête spirituelle constitués d'illustrations destinées à l'enseignement de la religion et à l'évangélisation. Créés en Bretagne au XVI^e siècle, répandus dans le monde entier et utilisés jusqu'au milieu du XX^e siècle, les représentations, la plupart du temps non signées, symbolisent le mal et les péchés capitaux.

¹⁷ Source : « Les écoles publiques de Lestonan, 1880-1930 », François ACH et Roger RAULT, éditions Arkae 2010.

dant son passage à Ergué-Gabéric : Eugène-Charles en juillet 1885 (décédé 8 mois après) et Regina Marie en février 1888. Étonnamment sur les actes d'état civil, en tant que père, il est mentionné avec le prénom Eugène et non Auguste.

En janvier 1891, il quitte Ergué-Gabéric et le Finistère, autorisé par « exeat » à « quitter le service de l'Instruction Primaire » pour aller dans un autre département.

Les 12 planches pédagogiques

« Musée Industriel Scolaire de C. Dorangeon », édité par Delagrave. Planches regroupant 75 industries et 1200 échantillons allant des matières premières aux produits ouvrés.

Les photos vignettes ci-contre sont de Jean-Louis Bonnefille du Musée du Scribe à Saint-Christol-lez-Alès (Gard). Site Internet <http://alaric.83.free.fr/>, « Sur les murs de la classe ».

Sur chaque panneau sont accrochés des conteneurs d'échantillons ressemblant à des tubes à

essai, que les élèves peuvent décrocher, et, assis à leur pupitre, ils peuvent tranquillement toucher et observer ces exemplaires.

L'article du Finistère

Ergué-Gabéric. — On nous écrit de cette commune :

M. Noyelle, instituteur au bourg, vient de mener à bonne fin une souscription ouverte dans son école à l'effet d'obtenir un beau musée industriel, composé de douze tableaux, douze cents échantillons et d'une valeur de 68 francs. Le conseil municipal aurait peut-être pu ajouter cette petite somme au chapitre additionnel de son budget ; mais, comprenant combien les ressources de la commune sont restreintes, l'instituteur a pensé qu'il était préférable de s'adresser ailleurs. On ne peut donc que féliciter les parents des élèves qui ont répondu à son appel ; et en particulier les quelques personnes qui, bien que n'ayant pas d'enfants à l'école, ont tenu cependant à figurer en tête de la liste des généreux souscripteurs. Ajoutons que chaque fois qu'il s'est agi de faire quelque chose, tant pour l'école que pour l'instruction, ces mêmes personnes n'ont jamais hésité à payer de leur peine et de leur bourse. Voici la liste des premiers souscripteurs :

MM. Guyader, Louis, 12 francs ; Signour, Corentin, 5 francs ; Le Roux, Jean, 5 francs ; Le Roux, Jean-Louis, 5 francs.

Le reste de la somme, soit 41 francs, a été fourni par quelques parents des élèves.

